CREDOC

"Bibliothèque"

75013 PARIS : (1) 40 77 85 06

CAHIER RECHERCHE

MAI 92

N° 37

LIGNES DE VIE

METHODOLOGIE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNEES BIOGRAPHIQUES

Le cas des carrières et trajectoires professionnelles

Denise Bauer Bruno Maresca

Crédoc - Cahier de recherche. N° 37. Mai 1992.

CREDOC•Bibliothèque





CREDOC

LIGNES DE VIE

METHODOLOGIE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNEES BIOGRAPHIQUES

LE CAS DES CARRIERES ET TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Denise BAUER et Bruno MARESCA

Secrétaire : Christiane DUBOIS MAI 1992

142, rue du Chevaleret 75013 - PARIS

Ce travail a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC par le Commissariat Général du Plan.

Il a été réalisé dans le cadre du département Evaluation des Politiques Sociales dirigé par Michel LEGROS.

Il a bénéficié du concours de Jean-Pierre FENELON, qu'il en soit ici remercié.

SOMMAIRE

		1	Page	
INTRODUCTION			5	
PREMIERE PARTIE		LES CONCEPTS DE L'ANALYSE LONGITUDINALE BIOGRAPHIES ET TRAJECTOIRES		
PREMIER CHAPITRE	DE L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE A L'ANALYSE DE TRAJECTOIRE		13	
	1 -	LA CONFRONTATION AUX DONNEES BIOGRAPHIQUES	1 6	
	1 -	LE TEMPS DES INCERTITUDES : LA PERCEPTION DE L'AVENIR CHEZ LES JEUNES NON-QUALIFIES DE 16 A 19 ANS	1 7	
	2 -	DES PARCOURS SANS STABILISATION : LA RECHERCHE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE CHEZ LES JEUNES NON- QUALIFIES DE 20 A 23 ANS	1 8	
	3 -	DE L'INTERET PORTE A LA PERSPECTIVE BIOGRAPHIQUE AUX PROBLEMES DE L'ANALYSE LONGITUDINALE	1 9	
	п -	UNE DISTINCTION NECESSAIRE : BIOGRAPHIE ET TRAJECTOIRE	2 2	
	1 -	ATTRAITS ET RISQUES DES APPROCHES UTILISANT LE RECTT BIOGRAPHIQUE	2 3	
	2 -	L'INFORMATION BIOGRAPHIQUE EST UNE REPRESENTATION D'EVENEMENTS OU DE SITUATIONS ORGANISEE SELON UN PRINCIPE DE CAUSALITE TEMPORELLE	2 5	
DEUXIEME CHAPITRE	LE M	IODELE DE LA TRAJECTOIRE SOCIALE	33	
	Ι-	LA DEFINITION DE LA TRAJECTOIRE	3 5	
	1 -	MODES DE FORMALISATION	3 6	
	п -	PRINCIPES DE CONSTRUCTION DE LA TRAJECTOIRE	3 9	
	1 -	LA TRAJECTOIRE S'INSCRIVANT DANS UN CADRE FORMALISE CE DERNIER DICTE LES ETATS RETENUS POUR DECRIRE L'ITI- NERAIRE	4 0	
	2 -	DANS LE TRAVAIL DE COLLECTE DE L'INFORMATION LONGITU- DINALE, LE PREMIER PROBLEME RENCONTRE EST CELUI DE LA PERIODISATION DU TEMPS	4 1	
	3 -	LA TRAJECTOIRE PROCEDE D'UNE DEMARCHE RETROSPECTIVE ET S'ORGANISE SUR UN MODELE GENERATIF	4 2	
	111 -	LES METHODES DE TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES	4 3	
	1 - 2 - 3 -	LES MODELES DE CARRIERES PROFESSIONNELLES ISSUS DES ECONOMISTES DU TRAVAIL AMERICAINS LES ANALYSES D'INTERACTIONS ENTRE PHENOMENES LES ANALYSES DE SUIVI DE COHORTE OU ANALYSE DE CALENDRIER	4 4 4 6 4 7	
	4 -	LES ANALYSES PAR SEGMENTS	4 8	

DEUXIEME PARTIE	DEU: NEL:	X ETUDES DE TRAJECTOIRES PROFESSION- LES	5 1
PREMIER CHAPITRE	FORMALISATION DES DONNEES		
	Ι.	LE CHOIX DES NOMENCLATURES	5 9
	1 - 2 -	LES PUBLICS DES STAGES DE REMISE A NIVEAU LES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	5 9
	II -	LE DECOUPAGE DE L'ESPACE-TEMPS	60
	1 -	LE PUBLIC DES STAGES DE REMISE A NIVEAU	63
	2 -	LES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	65
DEUXIEME CHAPITRE		ALYSE DES TRAJECTOIRES DU PUBLIC DES STAGES EMISE A NIVEAU	7 1
	I -	LES TRAJECTOIRES DES STAGIAIRES AGES DE 25-A 34 ANS AU MOMENT DE L'ENQUETE	7 3
	II -	LES TRAJECTOIRES DES STAGIAIRES AGES D'AU MOINS 45 ANS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	8 5
	CONC	CLUSION	8 9
TROISIEME CHAPITRE	L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DES CHEFS D'ETABLIS- SEMENT		9 3
	1 -	LES TRAJECTOIRES DEBUTANT PAR DES POSTES D'ADJOINTS	99
	1 - 2 - 3 -	LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PRINCIPAUX DE COLLEGE LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PROVISEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PROVISEURS DE LYCEE	99 S 101
	Π - 1 - 2 - 3 -	LES TRAJECTOIRES DEBUTANT PAR DES POSTES DE DIRECTEURS LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PRINCIPAUX E COLLEGE LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PROVISEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PROVISEURS DE LYCEE	106
	Ш -	LES TRAJECTOIRES-TYPES	112
	IV .	LES EFFETS DE GENERATION - COMPARAISON DES DIX PREMIERES ANNEES DES TROIS GROUPES De CARRIERES	115
	CONC	CLUSION	117
CONCLUSION GENERALE	•		
and an analysis of the second	DE L	A CONCEPTUALISATION DES TRAJECTOIRES UR MODELISATION	119
BIBLIOGRAPHIE			125

INTRODUCTION

L'analyse biographique connaît en France, depuis le début des années soixante-dix, un développement important dans les sciences sociales. Il faut voir dans son succès une réaction envers l'aridité de l'approche transversale, la plus fréquente en sociologie, qui a tendance, par le biais de modèles fonctionnalistes et mécanistes, à cloisonner les phénomènes sociaux.

Il y a dans l'attrait qu'exerce le "biographique" deux aspects imbriqués : d'un côté, un intérêt porté à la singularité de toute histoire individuelle, qui permet de poser la question des rapports dialectiques entre des stratégies développées par des individus et des effets structurels induits par les institutions ; d'un autre côté, l'intérêt porté à la dimension longitudinale des phénomènes, c'est-à-dire aux processus temporels et séquentiels qui permettent d'expliquer la genèse des situations sociales.

D'un côté, on s'intéresse au récit biographique, de l'autre à la trajectoire.

A travers plusieurs études conduites par le département "Evaluation des politiques sociales" du CREDOC, la notion de trajectoire s'est progressivement constituée comme outil pour aborder la genèse de situations sociales singulières à partir de l'enchaînement des états successifs occupés par les individus. Cette notion pose de nombreux problèmes d'ordre conceptuel et méthodologique.

L'approche longitudinale permet, a priori, de travailler sur la complexité des interactions entre les différents champs de la vie sociale, notamment en intégrant la dimension générative des histoires individuelles.

Les approches longitudinales sont toutefois diverses et souvent abordées selon la perspective biographique qui fait de chaque "récit de vie" un objet en soi, à travers lequel pourrait se lire la matérialisation du fonctionnement des systèmes sociaux. Ce postulat sociologique a suscité de nombreuses critiques.

Dès lors que l'on adopte un système d'analyse qui cherche à intégrer une perspective longitudinale, correspondant à une vision générative des situations sociales, on est confronté au problème du recueil de données de type biographique.

Ces données font appel à différentes dimensions du temps qui interviennent dans le découpage des phénomènes sociaux :

- le paramètre de l'âge qui sert à jalonner les cycles de vie des individus et à repérer les événements de l'histoire individuelle,
- la durée des états qui permet de découper l'histoire individuelle en périodes correspondant aux situations successives occupées par une personne,
- le repérage du temps historique, i.e des périodisations propres aux évolutions des structures sociales.

Le temps n'est pas en soi un concept théorique : il n'est qu'un indicateur pour situer des parcours individuels dans des systèmes relationnels.

Il existe plusieurs manières de solliciter une information de nature biographique auprès des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes sociologiques. On peut les regrouper selon trois grands modèles :

- le "récit biographique", consiste à demander à la personne interrogée de fournir un scénario de son histoire, en la laissant libre de sélectionner et d'ordonner les faits qu'elle présente à l'enquêteur. Cette approche est courante en ethnologie,
- la suite des événements du "cycle de vie", fournit une trame de l'histoire individuelle organisée à partir d'événements-repères, tels le début et la fin de la scolarité, la fin de cohabitation avec la famille d'origine, le mariage, la naissance des enfants, etc... . C'est l'approche classique des démographes,
- la "succession des positions" ou "cursus", s'intéresse à l'enchaînement des positions occupées successivement par une personne, ou aux situations qui servent à caractériser son statut social. Cette dernière approche, sociologique, privilégie l'analyse des positionnements en tant que révélateurs du fonctionnement des systèmes institutionnels.

Notre approche des trajectoires correspond à ce dernier modèle.

Pour bien la différencier des autres formes d'approches biographiques qui connaissent depuis vingt ans un grand développement autour de la notion d'histoires de vie, on sera amené à comparer le modèle de la trajectoire à celui de la biographie.

Ce cahier de recherche propose une discussion des différentes approches de l'analyse des données biographiques, ainsi que deux études de cheminement professionnel prises comme exemples pour discuter les aspects méthodologiques du traitement des informations à caractère longitudinal.

PREMIERE PARTIE

LES CONCEPTS DE L'ANALYSE LONGITUDINALE BIOGRAPHIES ET TRAJECTOIRES

PREMIER CHAPITRE

DE L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE A L'ANALYSE DE TRAJECTOIRE

L'intérêt pour les données longitudinales, les éléments de biographie, et les récits de vie n'est pas récent. Les revues bibliographiques sur l'usage de la biographie [18], [41] en sociologie font toutes référence au fait qu'il s'agit d'une redécouverte des méthodes de l'école de Chicago des années trente, école à qui l'on doit quelques-uns des grands titres de la littérature sociologique, notamment des études sur les immigrants [22]. La reprise de ce modèle d'investigation a donné lieu à un foisonnement de travaux à partir de la fin des années soixante-dix. Toutefois ces approches n'ont concerné que certains groupes sociaux et, plus particulièrement des groupes professionnels ayant une forte spécificité (artisans, agriculteurs, instituteurs, ouvriers ...), les jeunes, les chômeurs, les émigrés.

On peut penser que l'étude des situations sociales qui révèlent des processus de sélection, voire de marginalisation, mène assez logiquement à la recherche d'une mise en perpective longitudinale plutôt que transversale. La caractérisation du "profil" sociologique des individus ayant atteint des positions socialement définies, est souvent insuffisante si l'on souhaite comprendre et décrire les enchaînements qui conduisent à certaines situations. Les études d'évaluation des politiques sociales, en particulier, provoquent un déplacement du mode de questionnement sociologique habituel. On ne se contente plus, par exemple, de la question : "Qui sont les personnes qui se trouvent en chômage de longue durée ?". On cherche des réponses à une interrogation plus large du type : "Quels sont les parcours professionnels qui mènent à la situation de chômeur de longue durée ?".

La sociologie a, le plus souvent, répondu à cette question par un système d'explication très déterministe consistant à déduire d'un certain nombre de caractéristiques descriptives des catégories sociales, l'idée d'une probabilité pour un individu, de parvenir à un état socialement remarquable (positivement ou négativement), lorsqu'il appartient à une catégorie donnée. La systématisation de ce modèle de causalité fournit une vision figée de l'ordre social où les places occupées par les individus apparaissent comme prédéterminées en fonction de l'origine sociale. Le déroulement de l'existence individuelle n'est alors qu'une boîte noire, dont le sociologue ne retient que les paramètres initiaux et les résultats en termes de positions occupées. P. BOURDIEU [29] et J.C. PASSERON [45], en particulier, ont insisté sur la nécessité d'adopter une analyse plus dynamique du fonctionnement des systèmes sociaux.

I - LA CONFRONTATION AUX DONNEES BIOGRAPHIQUES

Par leurs perspectives évaluatives, les travaux du département "Evaluation des Politiques Sociales" (E.P.S.) du CREDOC ont fréquemment à répondre à des questions formulées selon une perspective dynamique : "Comment aboutit-on à certaines situations ou positions ?", "Que devient-on à l'issue du passage dans une institution ou dans une structure d'aide sociale ?", etc ...

Ce type d'interrogation est en rapport direct avec la problématique de l'insertion, insertion sociale et insertion professionnelle notamment, c'est-à-dire avec l'étude des interactions entre les dynamiques individuelles et les logiques structurelles des institutions sociales.

L'insertion est un processus lent, qui prend du temps, et qui, notamment dans le cas de l'insertion professionnelle des jeunes, -particulièrement pour les moins qualifiés-apparaît de plus en plus complexe. Les analyses transversales se sont révélées insuffisantes pour rendre compte et interpréter les informations données par les individus sur leur histoire professionnelle. Dans ce domaine, on pouvait penser que les attitudes seraient en rapport avec l'expérience. Pourtant l'unité des déclarations des jeunes est apparue difficile à saisir dans les enquêtes. N'y avait-il pas dans leur parcours des aspects ou des événements marquants permettant de comprendre et de cerner comment leurs opinions et leurs comportements s'étaient façonnés au cours du temps ?

L'intérêt porté à la perspective longitudinale ne se réduit pas cependant à l'étude des parcours menant aux positions normalisées de la vie sociale (qu'il s'agisse de l'emploi stable, du mariage, de l'obtention d'un diplôme, etc ...). Il répond également au souci de prendre en compte l'importance de la référence au temps dans les stratégies et les discours que les individus développent pour se situer dans les systèmes de relations sociales.

Deux études récentes, réalisées par le département "Evaluation des Politiques Sociales", nous ont conduit à porter une attention plus grande à la perspective temporelle dans la compréhension des processus d'insertion.

1 - LE TEMPS DES INCERTITUDES : LA PERCEPTION DE L'AVENIR CHEZ LES JEUNES NON-QUALIFIES DE 16 A 19 ANS [2]

Dans un travail mené auprès d'une population de jeunes non qualifiés, âgés de 16 à 19 ans, plusieurs questions abordaient la manière dont ils envisageaient leur avenir dans un court-terme de l'ordre de deux ou trois ans. Il est apparu que leur notion du temps revêtait une signification particulière. Chaque individu à sa propre évaluation du temps, liée notamment à son insertion culturelle, a son mode de mémorisation, à la période de son existence, à son rythme d'activité, à son environnement ... La notion de temps comme celle de durée est forcément relative. Dans cette population de jeunes sortis de l'école mais pas encore adultes, se faisait jour une grande incertitude associée à cette période, mal définie, qui s'étend entre l'adolescence et la vie d'adulte, entre la sortie de l'école et l'insertion professionnelle stable, entre la vie familiale et la vie en couple. Cet espace de temps non rempli, vacant, souvent dominé par l'inactivité est une phase incertaine, rompant avec le temps bien défini de l'école, et qui est habitée de toutes les incertitudes du temps à venir.

Pour ces jeunes peu qualifiés, la question de l'insertion se pose de manière particulièrement aigüe. Ils auront sans doute beaucoup plus de difficultés que d'autres à trouver leur place dans le monde du travail et à compenser le handicap de leur faible niveau de scolarité. Les Missions Locales pour l'Emploi et les autres organismes par lesquels ils transitent, les incitent à élaborer des stratégies afin de faire leur place dans le champ professionnel, stratégies de formation, stratégies en termes d'expériences et de valorisation de ces expériences, stratégies de recherche de travail ... La notion de stratégie implique l'existence d'un but et d'un certain nombre de moyens à mobiliser. Cela suppose qu'il y ait un certain intérêt et une adhésion à la finalité même de cette démarche, à savoir "travailler". Cela suppose aussi d'avoir une idée claire du but à atteindre et les moyens de faire des choix. Le chemin les menant à une situation stable n'est pas pour ces jeunes complètement balisé, les étapes fondant ce parcours ne paraissent pas toujours directement orientées vers un but qu'il leur est d'ailleurs parfois difficile de se représenter clairement.

2 - DES PARCOURS SANS STABILISATION : LA RECHERCHE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE CHEZ LES JEUNES NON QUALIFIES DE 20 A 23 ANS [3]

Afin de mieux appréhender le déroulement de ce temps d'incertitudes, il était nécessaire d'élaborer un questionnement susceptible de préciser les "cursus" depuis la sortie de l'école. Nous l'avons testé pour une population de jeunes âgés de 20 à 23 ans. A la différence des précédents, ces jeunes un peu plus âgés, également sans qualification, ont vécu une période relativement longue depuis leur sortie de l'école. Dans la mesure, où ils se trouvaient au moment de l'enquête dans des situations que nous avons qualifiées d'"intermédiaires" (stages du dispositif "jeunes", contrats d'intérim, chômage), l'objectif de notre travail était de cerner les processus pouvant expliquer leur parcours d'entrée dans la vie [3].

Au moment de l'enquête, il a été demandé aux personnes d'exposer les différentes étapes composant leur trajectoire : donner des éléments sur le statut des emplois occupés, les salaires, les durées ... Les parcours ont été reconstitués à partir de cet exposé, parfois difficile à obtenir de manière suffisamment détaillée.

Si le mode de recueil de l'information s'avère difficile, l'interprétation de ces séquences biographiques pose plus de problèmes encore.

Dans les trajectoires ainsi recueillies, sont données à la fois les étapes que les individus jugent les plus significatives et une orientation générale du parcours. La succession des étapes, le rythme animant la trajectoire sont les principaux éléments que retient l'observateur pour interpréter les processus en oeuvre.

L'hypothèse implicite qui caractérise la plupart des études sur l'entrée dans la vie active est fondée sur l'idée que tous les individus cherchent à obtenir un travail stable. Au vu d'une trajectoire qui paraît progresser, où les situations successives semblent conduire à une stabilisation, où l'individu investit son intérêt et ses recherches dans un secteur d'activité ou un type d'emploi de mieux en mieux défini, on est porté à reconnaître un processus d'insertion durable. A l'inverse, face à une personne allant d'un stage à l'autre, de petit boulot en petit boulot, on est enclin à diagnostiquer une situation de marginalité qui se prolonge et que rien ne rapproche de la stabilité professionnelle. Ces changements seraient alors à comprendre comme un processus cahotique, synonyme d'échec par rapport à l'objectif d'insertion professionnelle.

L'étude de cette population nous a conduit à formuler une autre hypothèse. Si, pour certains individus, le but fixé est clairement d'obtenir un travail stable, pour d'autres, les efforts nécessaires pour postuler à un emploi et les contraintes inhérentes à tout travail de longue durée seraient trop lourdes et les pousseraient à rechercher des situations intermédiaires sur le marché du travail leur assurant un minimum de rémunération et leur permettant de poursuivre pour un temps plus ou moins long un mode de vie qui n'intégre pas encore des attaches trop contraignantes.

Chez les jeunes de 16-19 ans, le manque de dynamisme à l'égard de l'investissement professionnel était perçu comme un mal-être, comme une résignation devant les obstacles à leur stabilisation. On pouvait penser qu'ils étaient en attente : "Pourquoi se presser, si ... ?" [26]. A la lumière des trajectoires des plus âgés, il n'est plus possible de considérer qu'il s'agit simplement d'une période d'incertitudes et donc d'attente avant le vrai démarrage de l'insertion sociale devant les mener à l'emploi stable. On peut émettre l'hypothèse que les difficultés propres au contexte actuel du marché de l'emploi installent durablement ces jeunes dans un rapport cahotique au travail pouvant finalement leur ôter toute capacité, voire toute envie, de s'installer dans un emploi de longue durée.

3 - DE L'INTERET PORTE A LA PERSPECTIVE BIOGRAPHIQUE, AUX PROBLEMES DE L'ANALYSE LONGITUDINALE

Ces deux études révèlent la série de problèmes que rencontre toute interrogation sur le déroulement et le sens des existences individuelles. Lorsque l'on quitte l'analyse classique des groupes sociaux basée sur la caractérisation du capital social détenu par les individus, pour une approche des processus de cheminement dans le champ contraignant des structures sociales, on rencontre toutes les difficultés inhérentes à une démarche centrée sur le rôle de la dimension temporelle.

L'entrée dans la vie active est l'un des thèmes les plus représentatifs de cette problématique. Pendant longtemps, on s'est focalisé sur l'examen des corrélations entre les aptitudes des individus (somme de dispositions culturelles et scolaires) et les positions professionnelles occupées à l'âge adulte, à la recherche d'une relation univoque entre cursus scolaire et carrière. Cette vision des conditions de l'insertion professionnelle postulait

implicitement que la phase de transition entre école et emploi n'était qu'un aspect très secondaire de l'entrée dans la vie active.

Sous la pression de l'évolution du marché de l'emploi, les "règles du jeu" de l'insertion dans le monde du travail changent profondément au point de rendre cruciale une période qui pendant longtemps allait de soi. Si cette période est aujourd'hui un objet de préoccupation majeur, son analyse est encore difficile à formaliser.

Sa description même est comme pour toute phase du cycle de vie, délicate : quelles sont les étapes qu'il faut retenir comme significatives. Quelle est la définition d'une étape ? La notion d'étape dans le domaine de l'activité professionnelle implique un point de départ, une durée et un point d'arrivée.

Le flou attaché à la définition de certaines étapes (bornes de départ et d'arrivée, durée exacte), le caractère non-professionnel de certains événements a priori hors du champ et pourtant déterminants dans l'explication du parcours comme la décohabitation ou la mise en couple, le choix du chercheur de lier le questionnement à un certain domaine cloisonnant ainsi les différentes sphères de la vie d'un individu d'une manière artificielle-rendent parfois difficile l'appréhension de ces itinéraires.

D'autre part, il est fréquent que les personnes interrogées omettent de parler de certaines phases de leur parcours, soit parce qu'au cours de l'entretien, elles ont préféré ne pas les évoquer, soit qu'elles considèrent ces étapes comme mineures ou non dignes d'attention : trois semaines de chômage à la suite d'un stage ne constituent qu'un passage de courte durée dans un parcours de plusieurs années, mais il a pu, dans certains cas, déterminer un changement d'orientation dans les choix de l'individu.

Ces difficultés rattachées au mode de recueil de l'information, s'ajoutent à celles inhérentes au type de population interrogée : pour des personnes de faible niveau culturel, il est souvent difficile de produire un effort de mémorisation ; d'autre part, les parcours cahotiques ne favorisent pas un compte-rendu détaillé des nombreuses situations traversées.

Se trouve ainsi posé l'essentiel des points délicats d'une approche longitudinale.

Comment prendre en compte le temps, et mesurer ses effets ? Comment déterminer l'échelle la plus pertinente ? Les formes de causalité temporelles sous-jacentes aux

discours biographiques sont rarement explicitées dans les études prenant en compte des éléments des histoires de vie.

S'agit-il d'histoires ou de récits de vie, de trajectoires, de parcours, d'une analyse des étapes d'un cycle de vie, de "carrières"? La terminologie est foisonnante et le choix de l'un ou l'autre de ces concepts pour rendre compte de la démarche engage implicitement un système explicatif spécifique.

Par ailleurs, la forme du recueil de l'information longitudinale conditionne largement le mode d'analyse des données collectées.

De ce fait, le protocole d'étude des séquences biographiques est déterminé tout autant par les procédures pratiques de la collecte de données (mode d'interrogation retenu, capacité des individus à fournir des informations temporelles, etc...) que par les principes interprétatifs qui président aux formalisations de l'information longitudinale.

Quelles sont les méthodes à mettre en oeuvre de manière à balayer toutes les dimensions d'un processus temporel ? Peut-on définir une méthode d'analyse des données efficace pour toute approche longitudinale, ou doit-on sélectionner une palette d'outils qui permettront de conduire une série d'explorations partielles mais complémentaires ?

De toutes ces questions, on retiendra que l'approche biographique est une démarche qui pose de nombreux problèmes méthodologiques, et requiert, de ce fait, un important travail de construction sociologique. Celui-ci commence par la clarification des concepts de biographie et de trajectoire, et doit se développer jusqu'au choix raisonné des méthodes de traitement de l'information longitudinale. Seule cette démarche permet d'élaborer un protocole d'interrogation à même de contrôler les travers de tout discours biographique.

II - UNE DISTINCTION NECESSAIRE : BIOGRAPHIE ET TRAJECTOIRE

Lorsque l'intérêt du chercheur se porte sur l'histoire individuelle des individus, comme élément singulier, il recueille des récits de vie. La matière de ces récits permet d'explorer les rapports existant entre les stratégies développées par les individus et les contraintes structurelles imposées par les institutions. Si l'on privilégie la dimension longitudinale des phénomènes, on est conduit à s'intéresser à la trajectoire, c'est-à-dire à une représentation (cheminement, cursus, carrière ...) qui rend compte du devenir individuel, par une suite d'états successifs ou une séquence d'événements qui sont autant de jalons, dont l'ordre ou l'enchaînement doivent permettre d'expliquer la situation d'un individu à un moment donné de son histoire.

Il est important de mesurer la différence de perspective qu'engage chacun de ces deux points de vue. A travers l'histoire de vie, on s'intéresse à l'individu dans sa capacité à incarner, par le cours de son existence, les effets des rapports sociaux : chaque existence individuelle devient ainsi un cas exemplaire, ou simplement représentatif, d'une catégorie sociale, et met en scène tous les déterminismes sociaux qui orientent les destins individuels. L'histoire de vie sert à concrétiser des processus abstraits, à en prouver le fonctionnement, et, en définitive, à illustrer les théories des sciences sociales.

Par l'analyse de trajectoire, on cherche plutôt à interpréter les cheminements individuels comme des "traces" laissées par le passage des individus dans des structures collectives, et à formaliser des parcours en fonction de leur fréquence ou de leur caractère remarquable. La dimension comparative, voire statistique, éloigne de la singularité individuelle et de la multiplicité des dimensions d'une existence particulière. Cette forme d'approche conduit à la recherche des structures de déroulement de l'existence, structures que l'on doit mettre en rapport avec les logiques culturelles, institutionnelles, économiques, etc... du fonctionnement d'une société donnée.

1 - ATTRAITS ET RISQUES DES APPROCHES UTILISANT LE RECIT BIOGRAPHIQUE

Des deux approches distinguées ci-dessus, c'est la première qui a connu les plus grands développements.

Il faut relier l'engouement assez récent des sociologues français à l'égard de l'approche biographique à celui de toute une partie du public pour les biographies et les récits vécus. Comme le montre J. PENEFF [18], cette littérature connaît un certain succès tant auprès du grand public, par l'intermédiaire notamment de la collection $V\acute{e}cu$ (Robert Laffont), qu'auprès d'un public plus exigeant, plus cultivé qui trouve, dans une collection comme $Terre\ Humaine$ (Plon), des ouvrages ethnologiques consacrés aux milieux sociaux les plus divers et à certains aspects de la civilisation industrielle.

L'attrait qu'exerce le "biographique" serait une forme de réponse à des débats qui ont parcouru la sociologie des années soixante-dix. C'est d'abord le besoin d'un renouvellement méthodologique dans la mesure où la méthode classique des sciences sociales, quantitativiste et structurale, ne fait plus l'unanimité. Les démarches les plus critiques vont jusqu'à se demander, si on ne devrait pas remettre en cause l'axiome de l'objectivité, abandonner la recherche de lois sociales, au profit d'une recherche du droit à la tangibilité [11]. Les adeptes de la méthode biographique affirment "l'historicité immanente de n'importe quel fait social et son irréductible spécificité". L'attention du biographe se concentre sur la singularité de toute histoire individuelle, en laissant les individus organiser un enchaînement de situations et d'événements et présenter les interactions entre différents registres de l'existence (vie familiale et vie professionnelle notamment).

C'est aussi l'exigence d'une nouvelle anthropologie. En effet, les grandes explications structurales ne sont plus satisfaisantes. La méthode biographique devient alors une science des médiations, qui rompt avec l'abstraction des structures sociales au profit de l'observation des comportements individuels et micro-sociaux. L'attrait de la biographie réside aussi dans la "nostalgie d'une connaissance qui réconcilierait le savoir du "grand tout" et le frisson d'authenticité que procure le hic et le nunc d'une individuation" [45]. Le récit de vie prend la dimension d'un "fait social total", c'est-à-dire d'un univers à lui tout seul, que l'on peut lire selon différentes grilles sans jamais l'épuiser, et que l'on peut ériger en cas clinique ou en condensé d'histoire sociale.

Le projet biographique est donc séduisant, mais il correspond à une forme d'informations qui véhicule beaucoup de significations implicites. La subjectivité est multiple : la biographie se fonde sur des matériaux exposés aux innombrables déformations d'un sujet-objet, qui s'observe et va au devant de lui-même.

La vie est alors représentée comme une histoire selon une philosophie classique de l'Histoire, mais aussi selon une forme de récit fixée par le roman avec un "début dans la vie", un "chemin qui se fait" pour se conclure par une sorte de bilan d'une existence, en point d'orgue. En outre, la vie est restituée selon le postulat du sens : la volonté de donner un sens -direction et signification- est partagée par le sujet et l'observateur; elle conduit à rechercher un ordonnancement selon une chronologie et une progression linéaires.

Elle aboutit surtout à une réinterprétation et une réorganisation des événements d'une existence en fonction de la situation occupée par l'individu qui la raconte. La démarche biographique est fatalement rétrospective et même introspective : à chaque fois qu'elle est sollicitée, elle opère le réaménagement du contenu et du sens d'un itinéraire, qui cherche à être explicatif, voire justificatif, de la manière dont l'individu cherche à se représenter sa place dans la société, ou même son rôle d'acteur social.

La difficulté à maîtriser les éléments d'information fournis dans le cadre de récits de vie a engendré une littérature importante sur leurs méthodes d'analyse, pour préciser le contexte idéal de ce type d'entretiens, choisir les personnes à enquêter de manière à éviter certains délires de représentation liés à la situation d'interview, repérer les informations valides et essentielles à l'intérieur d'un entretien et les dégager de la subjectivité propre à chaque individu.

Le risque est grand de se laisser guider par l'ordre trop parlant du discours dans le souci d'améliorer la qualité de l'information recueillie. Aussi, dans une perspective quantitative visant à une représentativité statistique, on est conduit à opter pour une forme plus construite et plus formalisée de l'investigation longitudinale. Dans ce cadre, il y a souvent une réduction à un ensemble de matériaux biographiques juxtaposés. Le récit est alors soumis à une déconstruction qui portera soit sur le discours lui-même, soit sur les faits qu'il évoque, ou encore sur les représentations qu'il véhicule. Le travail sur la forme en appelle à la sémiologie. Le travail sur les faits et les représentations intéresse directement la sociologie, mais aussi la psychologie, même si les méthodes sont bien distinctes.

L'ordre des faits, ou en d'autres termes les enchaînements d'états, situations, positions ou événements, requiert une investigation systématique qui nécessite d'aller au delà du filtre de la mémoire. L'ordre des représentations, par contre, peut être abordé à travers le récit de vie, dans la mesure où il est une construction signifiante et ordonnée de la façon dont l'individu se représente sa place dans le système social et en justifie la genèse.

Si l'ordre des faits est a priori suffisant pour appréhender le cycle de vie de l'individu dans un univers social en évolution, l'ordre des représentations vient enrichir l'analyse parce qu'il révèle les schémes culturels qu'utilise l'individu pour se projeter dans le temps et dans l'univers des positions sociales, pour se représenter son degré de liberté par rapport aux institutions et aux relations sociales. Réduite aux faits et aux représentations, l'histoire de vie devient un itinéraire comportant à la fois sa trame (la trajectoire comme enchaînement de positions) et son code de construction (le système de valeur qui sert à l'individu pour se représenter sa position sociale).

De cette manière, même si l'on perd une part de la spécificité de l'approche biographique, on évite le risque de réduire la biographie à une simple "histoire de vie sociale" utilisable comme exemple, cas particulier, illustration.

2 - L'INFORMATION BIOGRAPHIQUE EST UNE REPRESENTATION D'EVENEMENTS OU DE SITUATIONS ORGANISEE SELON UN PRINCIPE DE CAUSALITE TEMPORELLE

L'approche biographique est une construction cadrée par un système de repérage dépendant du temps. Trois échelles de temps entrent simultanément en ligne de compte.

En premier lieu, l'âge de l'individu qui permet de raisonner en termes de classes d'âge.

Cette échelle occupe, le plus souvent, une place cardinale dans les analyses sociologiques, et c'est une information systématiquement collectée dans les enquêtes. L'âge est un facteur généralement considéré comme essentiel pour la compréhension des comportements. Il engage des effets de statuts ("jeunes", "adultes", etc...) dans la plupart des situations de la vie courante. Il est aussi synonyme d'expérience accumulée, et rejoint l'idée de génération. En démographie, en particulier, on cherche fréquemment à établir la part des effets d'âge et des effets de génération.

Le temps historique, défini par la date ou la période est la seconde dimension essentielle, même si elle est moins explicitement présente dans les études sociologiques. Par principe, les parcours biographiques s'inscrivent de façon spécifique dans l'Histoire et leur analyse nécessite la prise en compte des événements ayant pu marquer -à des degrés divers-les individus. Pour définir une génération, on associe généralement les principaux événements ayant marqué la période correspondante, considérant en cela l'effet structurant, dans le domaine des comportements, du temps historique.

Toutefois le temps ne se limite pas à l'ordre événementiel qui caractérise le temps historique. Le temps vécu c'est aussi la durée d'une situation, c'est-à-dire le temps passé, pour un individu, dans un état donné. L'existence prend alors la forme d'une succession de phases ou d'étapes, dont les durées suscitent, par le processus de cumulation, des effets spécifiques : acquisition d'expérience fondée sur la durée d'une pratique, progression de carrière dépendant de l'ancienneté, effet d'inertie du temps passé dans une situation, etc...

Ces trois échelles ne sont pas, en soi, des catégories spécifiques ; ce sont, au contraire, des dimensions interdépendantes, chacune correspondant à un mode possible de jalonnement du cours de l'existence.

Dans le travail de recueil de l'information, ces échelles sont utilisées par l'observateur comme systèmes de médiation avec la personne interrogée, de manière à disposer d'un mode de repérage des situations et des événements, qui structure le travail de mémorisation.

Dans le travail de formalisation des données, ces échelles de temps servent à délimiter l'extension de l'espace-temps de référence, que ce soit en termes de période historique, de classes d'âge, de cycle de vie, etc... Sur cette base, elles permettent de découper les séquences biographiques recueillies, de déterminer, en particulier, le pas du temps et les bornes assurant la systématisation du repérage événementiel, relatif au temps de l'Histoire et à celui du cycle de vie.

La trajectoire mêle ainsi deux registres qu'il faut manier simultanément : le repérage de l'espace-temps -historique et individuel- et le découpage de l'information biographique qui amène à la construction des séquences à analyser, succession d'états ou série d'événements.

Il existe, en effet, plusieurs manières de solliciter une information de nature biographique dans le cadre d'enquêtes sociologiques. On peut les regrouper selon trois grands modèles.

a) Le "récit biographique" ou "récit de vie"

Il consiste à demander à la personne interrogée de fournir un scénario de son histoire, en la laissant libre de sélectionner et d'ordonner les faits qu'elle présente à l'enquêteur, c'est une approche courante en ethnologie. C'est le cas de travaux comme ceux d'Oscar LEWIS [17], pour lesquels la biographie est une méthode d'investigation servant l'analyse de types sociaux par l'étude de cas.

Le "vrai" récit de vie requiert une démarche de collecte de type ethnographique, à travers une série d'entretiens visant le recueil d'un discours sur la mémoire.

Plusieurs utilisations ont été faites de ces récits. Ils peuvent avoir simplement une fonction illustrative, en forme de représentation imagée venant en appui de connaissances acquises par ailleurs. Ils peuvent aussi être sollicités dans le cadre d'une première investigation non directive, permettant de cerner les différents champs à prendre en compte dans la vie des individus avant de conduire une enquête systématique. En dernier lieu, les récits de vie peuvent représenter un matériau brut, intéressant pour sa richesse et sa complexité, mais dont on ne retient que la part d'information jugée pertinente, en fonction du domaine exploré ou de l'hypothèse de travail.

b) La "série des événements du cycle de vie"

Elle fournit une trame de l'histoire individuelle organisée à partir d'événements-repères, tels le début et la fin de scolarité, la fin de la cohabitation avec la famille d'origine, le mariage, la naissance des enfants, etc... Sous cette forme, c'est l'approche classique des démographes, ces derniers s'intéressant principalement aux événements de la vie humaine participant à la reproduction du groupe social. Les événements fondateurs sont alors la naissance et la mort et, par extension, tout ce qui peut contribuer à expliquer la dynamique de reproduction des populations à partir du fonctionnement des cellules collectives. Cette

primauté du temps dans la discipline démographique ne conduit pas pour autant, systématiquement, à des démarches d'analyse longitudinales. L'information est le plus souvent traitée en moyenne, de manière transversale, pour l'ensemble de la population. Il faut passer à l'étude de cohortes, pour que la chronologie relative des événements dans le cursus de l'individu devienne l'objet central de l'investigation.

On trouve un type d'approche similaire chez les économistes, en particulier dans l'analyse de l'emploi ou de la transmission du patrimoine. Les travaux de D. KESSLER et A. MASSON [14] sur les cycles de vie font, dans ce domaine, figure de référence.

c) La "succession des positions" ou "cursus"

On s'intéresse, dans ce cas, à l'enchaînement des positions ou des situations occupées successivement par une personne, et qui servent à caractériser son statut social Cette approche, sociologique, privilégie l'analyse des positionnements en tant que révélateurs de l'inscription des individus dans des systèmes institutionnels. Elle est d'un usage courant dans les sciences de l'éducation, dans les études sur l'emploi et les qualifications, et notamment dans l'analyse des processus d'entrée dans la vie active. La série de positions résumant l'existence sociale des individus représente la trame, quasi structurale, du discours biographique. La biographie, en tant que construction rétrospective formalisée, se résume toujours, peu ou prou, au modèle du "cursus honorum" (suite ordonnée des distinctions illustrant la réussite sociale de l'individu) ou du "curriculumvitae" (suite des qualités acquises, et des activités exercées, dont la somme représente l'expérience fondant la valeur professionnelle de l'individu).

Les cursus, ou les carrières, sont des modes de formalisation d'informations longitudinales, dans lesquels les repères ne sont plus des événements "fondateurs", mais des positions socialement définies par rapport à des champs institutionnels.

A travers ces trois modèles, on mesure mieux l'importance de la distinction entre le récit de vie et la trajectoire, que celle-ci emprunte le modèle de la suite des événements du cycle de vie ou celui de l'itinéraire des positions occupées. Ce n'est pas seulement le protocole de recueil de l'information qui change, ni même le degré de formalisation de cette information. De l'un à l'autre, on passe d'une forme de discours saturée de sens, par lequel l'individu se met en représentation (cf. Tante Suzanne de M. Catani) [7], à une formalisation

objectivante destinée à dessiner la logique des enchaînements de pratiques et d'événements du cours de l'existence.

Dans la biographie, l'individu projette la représentation de son histoire, à travers des événements censés être explicatifs. Cette reconstitution, qui n'est pas indépendante de l'interlocuteur auquel elle est destinée ou de la situation qui la suscite, fonctionne aussi bien dans une perspective fondatrice ("voilà d'où je viens") que dans une logique générative ("voilà comment j'en suis arrivé là"). Pour le sociologue, le récit biographique n'est jamais la simple remémoration des situations du passé : il emprunte une forme convenue de représentation du cours de l'existence, c'est-à-dire une forme de discours rétrospectif fondé sur la valeur accordée aux effets de mémoire. C'est au départ une forme littéraire, et pour les sémiologues la biographie ne peut avoir que cette valeur.

Dans le cheminement, c'est l'observateur qui projette la grille des situations-types retenues en fonction des finalités de l'investigation, grille dans laquelle l'individu doit se repérer en faisant l'effort d'adaptation qu'impose tout mode de questionnement.

La trajectoire, comme l'indique l'acception balistique, implique aussi l'idée d'une progressivité déterminée par une finalité implicite. La finalité et le processus de progression recouvriront, le plus souvent, une vision de la dynamique sociale en termes d'intégration dans les cadres institutionnels et de recherche des positions reconnues (l'obtention d'un diplôme, d'un emploi stable, d'une fonction professionnelle, etc...), ou à l'inverse d'une dynamique régressive, rendant compte d'une marginalisation.

Pourtant, au-delà de cette opposition des principes de construction, une dimension essentielle sous-tend toutes les approches longitudinales : c'est le postulat selon lequel tout déroulement temporel engage un principe de causalité et produit un effet de sens.

En d'autres termes, que la personne interrogée organise la reconstruction de son passé, ou que le sociologue opère la sélection des étapes significatives d'un cycle de vie, dans les deux cas, l'organisation du discours ou le dessin d'un enchaînement logique, ne sont justifiables que parce que les successions temporelles sont perçues implicitement comme des chaînes causales, et que la suite d'événements qui en découle finit par engendrer du sens (direction et signification tout à la fois).

Il n'est pas question, ici, de rentrer dans une discussion du bien-fondé de l'effet de causalité que l'on attribue au déroulement temporel, surtout dans des systèmes où c'est une démarche rétrospective qui détermine l'agencement des faits.

Néanmoins, il importe de comprendre que toute construction amenée à rendre compte des effets produits par le déroulement du temps est fondée, de manière implicite, sur un modèle de causalité temporelle.

F. DE CONINCK et F. GODARD ont élaboré une sorte de grammaire des formes temporelles de causalité dont nous donnons ici un très rapide résumé [35]. Ils considérent trois principaux types de modèles : le modèle archéologique, le modèle centré sur le cheminement et le modèle structurel.

Dans le cas du modèle "archéologique", on cherche à "repérer le point initial d'où l'essentiel découle". C'est une démarche de type endogène : dans le passé s'explique le présent. Le principal problème posé par ce type de démarche est de trouver l'"événement fondateur". Le mode d'action du passé peut se faire comme dans la psychanalyse par le mode de l'imbrication et de la répétition, de l'équivoque et du quiproquo. Il peut se traduire, comme chez P. BOURDIEU, par l'effet de l'habitus : le passé est dans le présent, et ce passé induit des effets cumulatifs. Selon P. RICŒUR, c'est la relecture permanente du passé qui gouverne le projet actuel de l'individu. Le passé du sujet recèle une pluralité de sens, qui se trouve sans cesse réactualisée.

Le modèle du "cheminement" serait plus foisonnant. Ce qui est en jeu cette fois, c'est la description du processus lui-même. La question de la forme est plus aigüe, et plus directement rattachée à la notion de cause. Le point central est le mode de transition d'un état à un autre. On peut dégager quatre sous-modèles d'observation et d'explication.

Le premier considère que c'est le temps lui-même qui produit le changement. Il peut s'agir du temps de séjour dans un état, ou bien aussi d'effets de causalité lente. Il faut du temps à certaines causes pour produire leurs effets. En troisième lieu, on peut considérer des effets de file d'attente, par la suspension du temps de déroulement d'un processus. Mais, il existe aussi des effets de pure chronologie.

Un second sous-modèle est le modèle "bifurcatif", où les moments décisifs sont les bifurcations, c'est-à-dire les ruptures. Ce peuvent être des bifurcations imprévisibles et totalement contingentes. On peut alors raisonner en termes de point critique. Il y a les

explications de type endogène, où les événements importants ne sont pas de nature à modifier le modèle, mais qui prennent leur sens à partir de la place qu'ils occupent ; on se réfère ici à la notion de cycle de vie. On peut s'intéresser aux bifurcations elles-mêmes, ce qui les provoque, et vers quoi elles ouvrent.

En fait, le plus souvent, les deux dimensions générative et bifurcative se mêlent. On suppose une inégalité archéologique qui va s'actualiser régulièrement à chaque bifurcation.

Le troisième sous-modèle est le modèle "énergétique" : il existe des destins probables et pour les éviter, il faut dépenser de l'énergie. Comme chaque individu possède un stock limité d'énergie, il doit décider où il l'investit.

Le quatrième sous-modèle est le modèle "différentiel", qui considère le temps comme un continuum, il y a à la fois les modèles de survie et ceux relevant d'une approche stratégique.

Le modèle "structurel" considère qu'il existe une pré-structuration des parcours ou récits de vie, par des temporalités externes organisées suivant des chaînes causales indépendantes et pré-existantes au déroulement des vies individuelles. On rejoint ici les thèses issues du structuralisme, et la logique exogène est menée jusqu'au bout. Chaque biographie est le support de rythmes extérieurs, une sorte d'objet virtuel sans existence réelle. Le contexte temporel peut être historique comme chez F. BRAUDEL, ou encore celui de l'avancée en âge (de ce point de vue, on se rapproche des modèles de cheminement), ou encore celui de formes de temporalités cycliques, dans une perspective beaucoup plus déterministe.

Selon ces auteurs, il est rare qu'un seul modèle soit à l'oeuvre dans une recherche. Dans la plupart des cas, on trouve des combinaisons entre plusieurs formes d'approche. L'intérêt de cette classification est de clarifier les principes d'explication qui sont investis dans l'analyse du sens des biographies et des trajectoires. Elle permet de se repérer dans l'ensemble des recherches qui explorent les effets de causalité des déroulements temporels.

DEUXIEME CHAPITRE

LE MODELE DE LA TRAJECTOIRE SOCIALE

Finalement, si le refus des modèles mécanistes de la sociologie explique l'attrait des approches biographiques, la difficulté à objectiver les manipulations du sens inhérentes aux histoires de vie, nous ramène manifestement à une perspective plus structurale, celle de la trajectoire, qui permet d'insérer l'information longitudinale dans l'analyse classique des catégories du positionnement social.

I - LA DEFINITION DE LA TRAJECTOIRE

Dans la trajectoire, c'est l'espace social structuré comme système de positions et d'aiguillages qui est premier. Il s'agit d'un plan de référence dans lequel on projette, sous la forme d'une courbe ordonnée, un certain nombre d'états successifs occupés par les individus. L'approche est centrée sur un domaine de la vie sociale, sur un système institutionnel et non plus sur l'individu. La trajectoire est souvent révélatrice d'une analyse en termes d'insertion sociale ou d'intégration dans les systèmes relationnels ou institutionnels :

- cursus scolaire.
- itinéraires professionnels ou carrières,
- itinéraires de marginalisation (chômeurs, allocataires du RMI ...),
- cycles de vie (développement de la consommation, du taux d'emploi, transmission du patrimoine ...).

Dans la trajectoire, on impose la grille des états de référence ou des événements-repères. Une formalisation des éléments recueillis est élaborée préalablement. Ce cadre formalisé est le plus souvent institutionnel : l'école, le monde du travail, la situation familiale, la carrière dans une institution. Ces références dictent les états que l'on retient pour décrire l'itinéraire. A l'opposé de l'approche biographique le discours des individus n'est pas le point de départ de l'analyse.

La formalisation préalable s'inscrit dans une perspective statistique : elle permet une analyse quantitative interdite par l'analyse d'entretiens biographiques classiques.

L'élaboration d'une grille de repérage des situations, dans le temps, permet de travailler sur un échantillon plus conséquent d'individus.

Dans notre analyse des trajectoires l'information principale est constituée par la succession des états et la durée de séjour dans chaque situation. On privilégie le découpage par segment, au détriment du découpage par noeud, c'est-à-dire par événements, ceux-ci n'intervenant qu'à titre d'informations complémentaires.

1 - MODES DE FORMALISATION

Il y a plusieurs manières de conceptualiser la formalisation des itinéraires individuels. Celles-ci sont plus ou moins complexes selon les modèles théoriques qui sont mobilisés pour les interpréter.

Nous distinguons trois schémas principaux.

1) Le schéma de l'itinéraire

La trajectoire est un cheminement qui incarne les déterminations présidant à l'accomplissement de chaque étape de l'existence individuelle. Dans son sens le plus simple, elle rend compte de la détermination des conduites par les institutions selon les principes explicatifs de la sociologie de DURKHEIM [10]. On peut l'assimiler à un itinéraire dans un univers structuré de manière rigide, à la manière du trajet de métro (métaphore utilisée par Pierre BOURDIEU) [29]. Un des exemples les plus convaincants est celui des cursus scolaires.

2) Le schéma de la carrière

La trajectoire ne se limite pas aux effets de structurations longitudinales imposées par les institutions. Elle peut être perçue aussi comme le produit agrégé des actions individuelles confortant, ou bien, transformant ces institutions.

En matière de carrière professionnelle notamment, on considère que le parcours est autant subi, parce que prédéterminé par l'institution, que dirigé, c'est-à-dire aménagé selon des conduites stratégiques. Dans ce schéma, la pratique du sujet se représente à ellemême comme objet sous la forme de la carrière. On ne peut nier qu'il y ait interaction entre le déroulement du cursus qui s'impose au sujet et sa représentation comme effet de positionnement dans l'espace social.

3) Le schéma de la trajectoire sociale

Il reste à rendre compte du "moteur" même de la trajectoire, si l'on admet qu'il est trop simpliste d'en rester au seul effet canalisateur des systèmes institutionnels. Le principe de base serait que l'individu est porteur d'un schème structurant qui lui fait réaliser à chaque pas sa trajectoire à la manière d'une courbe dont l'équation est prédéterminée ou préinformée. Qu'il s'agisse du concept d'habitus ou d'un schème culturel plus vague, le modèle explicatif change dans la mesure où le déroulement de la trajectoire ne s'explique plus par la pression des effets institutionnels aveugles et la réaction qu'induit leur représentation dans la conscience individuelle. La trajectoire s'apparenterait plutôt à une construction du devenir individuel par lequel l'individu sélectionne dans l'univers des possibles ce que lui dicte la structure de son identité sociale.

Ainsi, loin de se réduire à une entité anonyme circulant dans un réseau de structures, le sujet est l'acteur d'un devenir qu'il intériorise pas à pas comme accomplissement de son insertion sociale.

La trajectoire sociale répond ainsi à un modèle plus riche, dans lequel l'acception balistique prend pleinement son sens. La trajectoire est déterminée par une force initiale qui lui imprime énergie et direction (force de reproduction) et elle sera orientée ou déviée dans le "champ de forces" des relations sociales où elle se développe.

La plupart des analyses sociologiques recherchent la construction d'un modèle de mise en relation des patrimoines (profils et compétences des individus) et des positions (statuts et fonctions occupées) et dans la majorité des cas, l'idée de trajectoire est sousjacente. On compare des "entrants" et des "occupants" ou des "sortants" dans des systèmes organisationnels.

Entre "entrée" et "sortie" l'itinéraire se déroule selon le principe du dédale : la société est une structure non transparente qui canalise les cheminements et leur donne des formes qui, révélées, peuvent aider à comprendre la structure sociale.

Pour que l'analyse de trajectoire aille au delà du simple raffinement du modèle explicatif "entrée-sortie", il faut que l'objet central en soit le système qui génère les interactions guidant les cheminements : un univers fonctionnant comme le champ de multiples gravitations ordonnant des positions et des mouvements d'équilibration. Reste que dans un tel modèle, sociologiquement à construire, la trajectoire vue comme courbe peut donner lieu à deux formes descriptives : l'enchaînement de segments (les positions) ou la succession de noeuds (les événements).

Extrait de "L'illusion biographique" de P. BOURDIEU Actes de la Recherche en sciences sociales n°62/63 de juin 1986

"L'analyse critique des processus sociaux mal analysés et mal maîtrisés qui sont à l'œuvre, à l'insu du chercheur et avec sa complicité, dans la construction de cette sorte d'artefact socialement irréprochable qu'est "l'histoire de vie", et en particulier dans le privilège accordé à la succession longitudinale des événements constitutifs de la vie considérée comme histoire par rapport à l'espace social dans lequel ils s'accomplissent, n'est pas à elle même sa fin. Elle conduit à construire la notion de trajectoire comme série de positions successivement occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations. Essaver de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un "sujet" dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relatons objectives entre les différentes stations. Les événements biographiques se définissent comme autant de placements et de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire, plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de la distributrion des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré. Le sens des mouvements conduisant d'une position à une autre se définit, de toute évidence, dans la relation objective entre le sens et la valeur au moment considéré de ces positions au sein d'un espace orienté. C'est dire qu'on ne peut comprendre une trajectoire qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles".

II - PRINCIPES DE CONSTRUCTION DE LA TRAJECTOIRE

Le recours à une formalisation de type "trajectoire" pour organiser et traiter l'information longitudinale requiert un travail de construction comportant plusieurs dimensions.

Il s'agit, en premier lieu, d'un travail de construction sociologique qui débute par la délimitation, dans l'espace social ou institutionnel, du champ de référence, qui fixe la grille des états que les individus peuvent occuper dans ce champ, et adopte une échelle temporelle permettant le découpage séquentiel du cycle de vie. Cette investigation préalable peut aller jusqu'à la caractérisation de "trajectoires-types", modèles fonctionnant comme hypothèses ou références pour explorer les trajectoires observées.

La construction d'un protocole de recueil d'informations longitudinales nécessite au départ de définir les conditions du mode de sollicitation du souvenir. Il suppose de proposer aux sujets interrogés, des repères temporels et une grille délimitant l'espace des investigations.

L'information recueillie doit, enfin, être soumise à un travail de formalisation qui suppose un contrôle des modes de projection dans le temps des individus et ses conséquences sur la fiabilité des données, puis une opération de simplification et de systématisation des informations recueillies, permettant d'engager l'analyse statistique.

Celle-ci passe par un certain nombre de méthodes dont le choix doit être raisonné en fonction d'une théorie explicative du rôle du temps dans la dynamique des phénomènes sociaux.

1 - LA TRAJECTOIRE S'INSCRIVANT DANS UN CADRE FORMALISE, CE DERNIER DICTE LES ETATS RETENUS POUR DECRIRE L'ITINERAIRE.

Comme le souligne l'image développée par P. BOURDIEU [29], la personne enquêtée, arrivée à un certain point de sa trajectoire, va fournir les étapes de son cheminement comme un voyageur dans le métro indiquerait, pour décrire son trajet, la suite des stations rencontrées et les correspondances empruntées.

Mais la trajectoire, comme l'indique l'acception balistique, implique aussi l'idée d'une progressivité déterminée par une finalité implicite. La finalité et le processus de progression recouvriront, le plus souvent, une vision de la dynamique sociale en termes d'intégration dans les cadres institutionnels et de recherche des positions reconnues : l'obtention d'un diplôme, d'un emploi stable, d'une fonction professionnelle, etc...

Contrairement à ce que peut suggérer le sens commun, la forme du récit ou la reconstitution d'une séquence biographique ne sont dictées ni par les faits, ni par les acteurs. Leur énonciation est toujours une construction commandée par l'observation et l'écriture. De ce fait le sens que peut prendre l'analyse de trajectoire est toujours de la responsabilité de l'auteur et non de l'acteur. En outre, le choix du chercheur de lier le questionnement à un domaine particulier contribue à cloisonner les différentes sphères de la vie d'un individu et peut être générateur d'incompréhensions dans l'interprétation. Cela conduit à laisser de côté des événements a priori hors du champ de travail et pourtant parfois déterminants dans l'explication du parcours.

Pour le sociologue, le recueil d'informations biographiques engagera toujours plusieurs opérations imbriquées :

- tenir compte du modèle de récit que suscite la situation d'entretien,
- imposer à l'interlocuteur un questionnement qui oriente le choix des événements et des enchaînements dignes d'intérêt,
 - recueillir la logique d'"introspection biographique" du sujet,
 - sélectionner après coup l'information jugée utile,

- reconstituer un enchaînement d'étapes suivant un principe logique a priori étranger à la production du récit fait par le sujet.

2 - DANS LE TRAVAIL DE COLLECTE DE L'INFORMATION LONGITUDINALE, LE PREMIER PROBLEME RENCONTRE EST CELUI DE LA PERIODISATION DU TEMPS

Tout travail en termes de trajectoire suppose que le sujet adopte l'idée d'un principe évolutif, générateur d'enchaînements et de césures repérables par un calendrier ou une datation. La "suite d'événements" retenue est le produit d'un travail de découpage temporel de la part de l'observateur.

La trajectoire au sens où nous l'entendons ici est un concept à double dimension :

- c'est une périodisation du temps de type génératif, qui procéde par jalonnement et mesure du déroulement de l'existence.
- c'est un "itinéraire" ou "suite d'événements" dont la formalisation est un travail de découpage et de réduction des situations vécues par le sujet.

Le choix d'une référence temporelle influe énormément sur le mode de recueil des données. Cela entraîne l'observateur à faire préciser selon les divers repères (âge, date, durée écoulée depuis le dernier événement) les événements ou changements de situation les plus importants logiquement, comme l'entrée de la trajectoire, la sortie. L'unité de temps sera aussi de ce point de vue déterminante : faut-il raisonner en mois, trimestres, semestres ou années ? Cela dépend largement des caractéristiques des trajectoires observées (pour une étude des carrières de fonctionnaires, l'unité temporelle est déterminée par le rythme de fonctionnement de la structure, soit très généralement l'année). Dans d'autres cas, l'arbitrage est plus difficile entre la qualité de l'information recherchée et le degré de précision que l'on peut demander à l'enquêté, un protocole d'entretien trop lourd ou trop exigeant risque de gêner l'individu.

La tension vers un but peut être regardée comme étant au principe de l'idée de trajectoire : quel que soit le système explicatif convoqué pour donner du sens à l'"histoire de vie", la reconstitution biographique postule un principe énergétique se développant entre un commencement et une fin.

3 - LA TRAJECTOIRE PROCEDE D'UNE DEMARCHE RETROSPECTIVE ET S'ORGANISE SUR UN MODELE GENERATIF

Elle cherche à dégager de la somme des informations de nature biographique un "fil conducteur", c'est-à-dire une série d'états successifs susceptible de rendre compte du principe de cheminement. Ce dernier est au coeur de la problématique des trajectoires : c'est le modèle implicite d'intelligibilité du cours des existences, des "âges de la vie". Qu'il réponde au schéma de la courbe régulière (type "cycle de vie") ou à celui de la ligne brisée (type "bifurcatif" ou "disruptif"), le cheminement est un discours réducteur organisé comme une progression linéaire implicitement tendue vers un but.

Le caractère rétrospectif de l'information recueillie n'est pas sans poser de délicats problèmes. On est soumis à la capacité des personnes à retracer précisément leur passé : elles ont pu oublier, cela sollicite fortement la mémoire. On s'éloigne ainsi de l'idéal de l'exhaustivité.

Il faut tenir compte de la difficulté de repérage dans le temps et l'espace de certains publics, les plus défavorisés sont fréquemment les précaires, ils ont eu des parcours hachés, rarement inscrits dans des logiques très claires, sans fil conducteur, ils sont très dépendants du court terme.

La mémoire sélectionne, elle résume aussi en dégageant l'essentiel sur de longues périodes. Dans le cas où l'on souhaite comparer des trajectoires de longueurs différentes en raison du large spectre d'âge de la population observée, les plus âgés dégageront les étapes essentielles en termes de durée et de poids relatif, alors que les plus jeunes détailleront. Ainsi sur l'étude présentée dans la partie suivante, on aboutit à un nombre moyen d'étapes successives identiques marquant les trajectoires en activité, entre la sortie de l'école et le moment de l'interrogation, pour les personnes âgées de 30 à 34 ans et celles de 45 ans et plus.

Une fois établies les principales difficultés présidant à la mise en place d'une étude des trajectoires, on peut s'intéresser aux méthodes permettant de décrire l'information recueillie.

III - LES METHODES DE TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES

Les objets d'étude dans une trajectoire sont multiples : la durée d'une étape dans un parcours, sa situation relative dans l'ensemble de la trajectoire, sa situation relative vis-à-vis des étapes précédentes ou suivantes (immédiates ou non), l'orientation globale du parcours ...

Si la trajectoire est prise en compte dans son ensemble, elle sera définie selon sa longueur totale, considérée dans sa globalité en fonction de son point d'arrivée. Dans une population, on pourra ainsi différencier chaque individu selon le point atteint par sa trajectoire modulé par la durée totale de cette dernière.

La trajectoire peut être décomposée en sous-périodes de durées équivalentes. On observe, dans ce cas, les points intermédiaires marquant le début et la fin de chaque sous-période, les trajectoires étant différenciées en fonction de leur inscription dans l'espace des états à chaque date d'observation.

La trajectoire peut être observée selon ses principaux éléments de rupture. On cherche alors à dégager, les moments de changement d'orientation, la probabilité de passer d'un état à l'autre selon les caractéristiques fondamentales de la personne et le temps passé dans un état donné. Les trajectoires seront différenciées en fonction de leur relative proximité à des lois de mouvements établies sur l'ensemble d'une population.

Enfin, la trajectoire peut être considérée dans un cadre plus spatial où, pour chaque individu enquêté on se contente de prendre en compte les différents lieux de passage. Cela permet de dégager des segments de chemins ou chemins et de repérer d'éventuels chemins préférentiels. L'inscription des déplacements dans l'espace devient le principal sujet d'étude.

A la lumière de ces trois types d'éléments de différenciation, on peut considérer les diverses études rencontrées dans le cadre de notre recherche.

1 - LES MODELES DE CARRIERES PROFESSIONNELLES ISSUS DES ECONOMISTES DU TRAVAIL AMERICAINS

La trajectoire professionnelle a fait l'objet de nombreuses études de la part des spécialistes américains de l'économie du travail. Il s'agissait pour eux de comprendre les phénomènes à l'oeuvre dans la naissance des disparités des situations individuelles internes aux niveaux de formation [46]. Les analyses des économistes américains portaient essentiellement sur la mobilité professionnelle. Les premiers travaux sur le sujet ont démarré dans les années 1930, puis ont repris au début des années 1950. Ils tentaient d'établir des schémas-types à partir de certains cheminements de travailleurs au moyen d'une méthode qui tout en conservant l'unité de chacun des cheminements professionnels, en réalise une catégorisation à partir de quelques indices simples.

En 1952, S. LIPSET et R. BENDIX [41] ont élaboré un mode de traitement permettant de traiter un plus grand nombre de trajectoires de manière systématique : ils ont calculé des indices de mobilité (en termes d'emplois, de professions ou du point de vue géographique). Cela leur a permis de distinguer les individus selon une mobilité plus ou moins grande, et d'établir des lois plus générales selon les caractéristiques du secteur d'emploi, ou des individus. D'autres (comme WILENSKY en 1961) procédent selon les mêmes principes : sur la base de l'exposé d'un certain nombre de trajectoires, ils établissent des typologies qui sont ensuite observées sur la base des caractéristiques des individus.

Avec l'apparition de moyens de calcul plus puissants, la recherche va privilégier des analyses à partir de modèles fondés sur le calcul de corrélations entre variables continues. L'utilisation du concept de trajectoire permet de réinsérer l'histoire professionnelle individuelle dans le système global d'emploi : la trajectoire apparaît donc comme un lien stratégique entre la structure du marché du travail et le parcours des individus.

L'utilisation des trajectoires apparaîtra dans des travaux de tendances théoriques diverses, aussi bien dans les théories du capital humain, que dans celles de la segmentation du marché. Dans le premier cas, les cheminements seront utilisés pour démontrer comment le salaire réagit aux comportements des individus, notamment lorsqu'ils sortent d'un type d'emploi pour une certaine période, où lorsqu'ils décident de changer de secteur ou d'entreprises. L'effet sur le salaire étant mesuré à partir d'un système d'équations où les variables indépendantes sont les indicateurs des changements de situation des individus. Dans

les analyses distinguant différents segments sur le marché, la mobilité entre les différents segments ou à l'intérieur de ces derniers fait l'objet de mesures.

Il convient enfin de signaler un autre type de travail plus proche dans sa logique de notre propre démarche. B. GRANJEAN [37] a réalisé une étude sur les carrières de fonctionnaires fédéraux aux Etats-Unis, où il distingue quatre cohortes d'individus selon leur période d'entrée dans leur fonction. Le salaire et le statut relatif dans l'emploi sont expliqués selon un modèle d'équation mêlant des variables appartenant selon lui au capital humain (formation, âge ...), prenant en compte l'appartenance à un groupe identifié comme plus fragile selon les théories de la segmentation (minorité raciale ou sexe), ainsi que le mode d'accès à la première fonction dans l'organisme et le lieu exact de sa rentrée en son sein. Il met ainsi à jour le poids différentiel de chacune de ces variables dans l'établissement du salaire et de la position atteinte dans l'organisme. Par la prise en compte de quatre cohortes différentes, l'effet des événements historiques de la période peut être pris en compte.

Afin d'évaluer les effets respectifs de chacune des variables sur salaire et position, un modèle d'équations est posé. Se trouve sous-jacente l'hypothèse d'une hiérarchisation implicite de la situation d'arrivée par le niveau du salaire et le niveau de la position atteinte. La plus ou moins grande réussite d'un individu donné sera liée à la valeur de ces deux variables. Le contenu des trajectoires est ici peu analysé, sinon par l'intermédiaire de quelques indicateurs de synthèse.

Tous ces travaux portent sur l'analyse des trajectoires, mais s'intéressent peu à l'élaboration d'une typologie des cheminements des individus à l'intérieur d'un espace donné. Ce ne sont pas les éléments de composition de la trajectoire qui intéressent des auteurs comme Granjean, mais l'ensemble de cette dernière et son point d'arrivée. Dans les années 30, on tentait d'évaluer la mobilité des acteurs professionnels et de l'expliquer, ce qui s'apparente à une étude des ruptures.

La référence chronologique principalement prise en compte ici est l'âge de l'individu depuis le début de son parcours, ou plus exactement les effets de la différence entre l'âge de début et celui de la fin. En second lieu seulement, apparaissent l'effet de la durée de séjour dans un état donné pour expliquer l'effet d'un état particulier. En troisième lieu, enfin, on fait appel au temps historique, pour expliquer la difficulté de certaines bifurcations ou le décalage existant entre plusieurs générations du fait de l'histoire en cours.

Dans cette logique, ce sont des éléments archéologiques qui conditionnent les analyses : caractéristiques de sexe, d'âge, de milieu social et de formation des personnes d'une part. D'autre part, on se réfère à un modèle structurel où les carrières s'insérent dans le cadre du monde professionnel qui est un cadre défini selon une logique totalement exogène à l'individu.

2 - LES ANALYSES D'INTERACTIONS ENTRE PHENOMENES

Ces analyses sont apparues en démographie avec la recherche d'un traitement simultané permettant de montrer comment l'arrivée d'un événement modifie la probabilité d'arrivée d'autres événements. En général, dans cette discipline, les phénomènes sont traités séparément. Afin de prendre en compte tout à la fois les interactions entre phénomènes et l'hétérogénéité des populations, D. COURGEAU et E. LELIEVRE [9, 31] ont utilisé les modèles semi-paramétriques à risques proportionnels proposés par D. COX (1972).

Ce modèle suppose que tous les membres de la population, quelle que soit leur appartenance à une sous-population particulière, ont le même quotient d'occurrence d'un événement donné, mais que leur appartenance à l'un des sous-groupes distingués va multiplier ce quotient par un facteur indépendant de la période sur laquelle on travaille. Un tel modèle présente l'avantage de pouvoir faire intervenir des caractéristiques qui changent avec le temps, et il est possible de le généraliser de manière à introduire une interaction entre phénomènes.

Face au problème posé par l'hétérogénéité de la population, le modèle de Cox est en outre intéressant dans la mesure où l'influence favorable ou défavorable d'une caractéristique, que l'on estime en omettant certains éléments ayant un effet sur le phénomène étudié, reste toujours de même signe lorsqu'on introduit tous ces éléments omis. Il permet de mettre en évidence des stratégies de diverses catégories d'individus. Cependant, une limite importante demeure, dans la mesure où le degré de significativité varie selon que l'on prend en compte ou omet ces caractéristiques, on ne peut donc jamais être certain de l'absence d'une influence.

Ces deux auteurs soulignent les différences existant entre l'approche démographique et celle des autres sciences humaines. L'objectif du démographe est d'analyser le déroulement des divers événements tout au long de l'existence d'un individu. C'est

l'événement qui constitue l'objet d'étude, et on se rapproche en cela des études biographiques classiques, à la seule différence que les événements recueillis sont des éléments objectifs et vérifiables, comme le mariage, le changement de milieu professionnel... Dans le cadre de ces analyses, l'âge constitue la principale référence chronologique. Cependant, les quotients mesurant l'occurrence d'un événement sont calculés en fonction des durées de séjour dans des états donnés. Les deux principaux modèles de causalité à l'oeuvre, sont le modèle archéologique par la prise en compte des caractéristiques de l'individu (âge, sexe, milieu d'origine ...) et un modèle de cheminement qui se réfère à la notion de cycle de vie.

3 - LES ANALYSES DE SUIVI DE COHORTE OU ANALYSES DE CALENDRIER

Ces analyses sont le fait notamment des chercheurs du CEREQ [12, 24], dans des recherches visant à observer les effets différentiels d'un type de formation ou l'autre. Des études de trajectoires ont été réalisées sur des cohortes d'individus sortants d'une formation, que l'on réinterroge au fil des années. Les trajectoires sont par conséquent de longueurs équivalentes dans l'ensemble de la population. Les états pris en compte ont été définis préalablement et sont en nombre limité. L'information recueillie se trouve fortement structurée dans le temps, et se présente sous la forme d'un calendrier rempli pour chaque individu. Ce mode de recueil est idéal à bien des égards, mais il est aussi très coûteux en temps ; la base de données s'est construite par des interrogations à différentes dates de la même population.

Les méthodes de traitement sont multiples, on peut cependant considérer que se distinguent deux manières de procéder. L'une, à la manière d'un système expert, ponctionne des indicateurs significatifs à l'intérieur de ces trajectoires : la dimension temporelle des données se trouve en partie évacuée, dans la mesure où l'exhaustivité des données sur la période n'est pas valorisée, elle ne fait qu'autoriser un choix plus large d'indicateurs valides. C'est cependant, par la rencontre entre les connaissances qu'a le chercheur de son domaine et les éléments descriptifs des trajectoires qui lui sont fournis, que ces indicateurs peuvent être construits.

L'autre méthode mise en oeuvre consiste à découper la trajectoire en un certain nombre de sous-périodes de durées égales et d'analyser les situations des individus à chaque date, ou à l'intérieur de chaque sous-période. Une variable est construite pour chaque état et à chaque date d'observation, sa valeur est déterminée pour un individu donné, selon qu'il

48

relève ou non de cet état à la date donnée. Les trajectoires s'inscrivent ainsi dans l'espace des états possibles.

Une analyse des correspondances multiples dans l'espace de ces variables donne un premier aperçu d'itinéraires. Il est possible d'y projeter ensuite les caractéristiques de la population de manière à y déceler les rapports entre ces itinéraires et les personnes, puis de définir des sous-groupes à l'intérieur desquels les individus ont des itinéraires proches. La dimension temporelle est principalement traduite alors par la datation des diverses variables d'états.

Si des éléments d'ordre "archéologique" interviennent dans l'interprétation, l'importance des effets de cheminement est à souligner : le temps lui-même produit le changement, notamment le temps de séjour dans un état.

4 - LES ANALYSES PAR SEGMENTS

On utilise ici encore les méthodes d'analyses de données, plus particulièrement celles relevant de l'analyse de données textuelles. Cette méthode a été utilisée notamment par L. HAEUSLER [38] pour étudier les profils de carrières dans une profession. Comme dans le type d'étude précédent, un certain nombre d'états a été défini. Chacun de ces états a été repéré par une lettre, et la trajectoire des individus de la population se trouve nommée par un mot formé des lettres correspondant à chaque état. On peut appliquer dès lors une méthode, qui permet de prendre en compte tous les segments de mot présents un certain nombre de fois dans les trajectoires et analyser leur fréquence et leur proximité relative.

Exemple: un individu a d'abord été dans l'état A pendant 6 mois, puis dans l'état C pendant 3 mois, l'état B pendant 9 mois, l'état E pendant 6 mois, et l'état D pendant 2 mois. Sa trajectoire s'exprime donc ACBED.

Ainsi, on dégage des segments de longueur deux : 'AC' 'CB' 'BE' 'ED'

de longueur trois : 'ACB' 'CBE' 'BED'

de longueur quatre : 'ACBE' 'CBED'

On peut construire un tableau de contingence qui pour chaque individu contient la fréquence de chaque segment ou sous-itinéraire de longueur deux rencontré dans la

population et apparaissant un certain nombre de fois dans les sous-itinéraires observés. Ce tableau de contingence peut dès lors être soumis à l'analyse des correspondances. Cela permet dans un premier temps de repérer les chemins de carrière, puis de dégager une typologie des trajectoires, par l'intermédiaire d'une classification hiérarchique à partir des coordonnées factorielles des individus.

Cette méthode a été appliquée par son auteur aux trajectoires d'une population de 1500 personnes employées dans les collectivités locales. Elle a permis de dégager les caractéristiques des individus suivant certains itinéraires et sous-itinéraires, selon teurs caractéristiques personnelles et les caractéristiques de leurs parcours professionnels.

Cette méthode, telle qu'elle est exposée ci-dessus, prend en compte la succession des états dans le temps, mais non la durée de chacun. Cependant, il est possible de relier ces états à une forme de calendrier. Ainsi la méthode analyserait les états rencontrés selon une périodicité fixe. Sur l'exemple précédent, en considérant une périodicité de l'ordre de trois mois, on obtiendrait l'itinéraire dans son entier : ACBBBEED. Ensuite, la même procédure peut s'appliquer, à la différence que dans un même sous-itinéraire, deux états identiques peuvent se suivre. La principale difficulté consiste dès lors à trouver la périodicité la plus efficace.

Alors que dans le premier cas, on analyse seulement les cheminements à l'intérieur des espaces et leur suite, dans le second cas, la dimension temporelle est mieux inscrite dans les données observées.

Aucune de ces méthodes de traitement ne peut être considérée comme idéale. Toutes opèrent une réduction de l'information longitudinale, en se focalisant sur une dimension du déroulement temporel : comparaison "entrée-sortie", tri des situations dominantes, fréquences des différents types d'enchaînement, etc...

Le choix de la méthode doit donc être raisonné en fonction du type de question qui préside à l'analyse longitudinale. Il pourra s'avérer nécessaire de tester plusieurs méthodes pour discerner les formes de causalité temporelle les plus significatives.

Il reste que cette revue des méthodes est vraisemblablement incomplète, et mériterait une recherche spécifique. Toutefois, la littérature, dans ce domaine, s'avère encore assez limitée.

DEUXIEME PARTIE

DEUX ETUDES DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Les résultats d'études présentés dans ce cahier de recherche sont une première illustration du traitement des données relatives à des trajectoires professionnelles. Les deux exemples proposés correspondent, l'un à des cheminements d'actifs prenant en compte les diverses situations possibles par rapport à l'emploi, l'autre à des déroulements de carrières dans une structure institutionnelle.

Ce travail a été entrepris pour tester quelques méthodes susceptibles de décrire des processus se déroulant dans le temps et d'opérer la synthèse d'une information se présentant sous une forme très éclatée. Son objectif était d'aboutir à une typologie de trajectoires, c'est-à-dire à un classement des cheminements observés, selon quelques schémas -types permettant d'approcher les diverses logiques de déroulement des parcours professionnels.

Ce travail de recherche s'est donc appuyé sur deux études réalisées par le département "Evaluation des Politiques Sociales" : la première est une étude relative à l'illettrisme, la seconde est un panel de chefs d'établissement d'enseignement secondaire.

A la demande du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (G.P.L.I.), le CREDOC a mené une enquête auprès d'un échantillon de stagiaires adultes âgés d'au moins 25 ans, se trouvant en stage de remise à niveau à la suite d'une rupture de longue durée dans leur vie professionnelle. Ce sont, a priori, des personnes dont le niveau de formation initiale est faible, et parmi elles, la moitié déclarent rencontrer, à des degrés divers, des difficultés participant de l'illettrisme (difficulté de maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul, dans les situations de la vie courante).

Au cours d'un entretien, l'enquêteur demandait à l'individu d'exposer l'enchaînement des situations rencontrées en matière d'activité professionnelle, entre le moment de la sortie de l'école et le moment de l'entrée dans le stage au cours duquel on l'a rencontré. Pour la majorité des individus il a été possible sur la base de l'entretien de reconstituer un parcours d'activité. Dans un certain nombre de cas, la richesse de l'information recueillie par l'enquêteur a permis de relier le contenu de ces parcours professionnels à des événements n'ayant pas de rapport direct avec le travail. Toutefois ce type d'information n'ayant pas été recueilli systématiquement, il n'était pas possible d'en tirer réellement parti pour une exploitation plus approfondie.

Dans cette étude on cherchait à vérifier si les déficiences dans les savoirs de base pouvaient être mis en rapport avec les parcours professionnels, en un mot si l'illettrisme avait une incidence sensible sur l'insertion dans le monde du travail. Comment ont-ils pu trouver du travail compte tenu de leur faible niveau culturel ? Leur handicap a-t-il été ressenti de manière de plus en plus sensible au cours du temps, à mesure de l'élévation du niveau d'exigence des entreprises en matière de qualification?

Le second objectif de travail était de repérer les ruptures ayant marqué les parcours, de manière à comprendre quels enchaînements cumulatifs conduisaient à des situations de "désinsertion", nécessitant une remise à niveau.

Compte-tenu de l'extrême diversité d'âge des personnes participant à ce type de stage, nous avons dû structurer la population par classes d'âge, de manière à pouvoir travailler sur des trajectoires comparables. Les traitements que nous présentons sont relatifs aux deux extrêmes de l'échantillon : la classe des 25-34 ans et celle des 45 ans et plus.

La seconde population sur laquelle a porté l'analyse de trajectoire est un panel d'un millier de directeurs et directeurs-adjoints de lycées, lycées professionnels et collèges, interrogés par le CREDOC pour la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale. Il s'agit d'un échantillon représentatif de la population des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire public métropolitain

A travers eux, il est possible d'étudier l'exercice des fonctions de direction dans les établissements scolaires et en particulier de faire la part des aspects structurels (sur la base des caractéristiques d'établissement) et des aspects individuels (liés à la personnalité et à l'expérience des directeurs) qui façonnent les "styles de direction".

La procédure du panel, fonctionnant par interrogations successives, permet l'accumulation d'une somme importante d'informations. On dispose notamment d'une description détaillée de la carrière qu'ont suivie ces cadres de l'enseignement secondaire depuis leur entrée à l'Education Nationale. On connaît en particulier, la succession des postes qu'ils ont occupés en tant qu'enseignant ou personnel éducatif, et la succession des postes qu'ils ont occupés en tant que directeur ou directeur-adjoint.

Compte-tenu de la durée des carrières dans les fonctions de direction (entre 1 et 30 années), et du mode de recueil de l'information qui donne la situation de chaque individu

poste par poste, on se trouve devant une masse de données qu'il est impossible de synthétiser simplement.

De plus, comme pour la première étude, la disparité des longueurs de carrière a nécessité un découpage de l'échantillon par classes de durée de fonction dans les postes de direction.

Le travail d'analyse descriptive des trajectoires a été conduit à l'aide de deux méthodes complémentaires :

- 1) Une méthode fondée sur l'analyse multivariée, permettant d'opérer la synthèse de l'ensemble des variables d'état définies à chaque étape de la trajectoire ;
- 2) Une méthode d'analyse des chemins, c'est-à-dire de l'enchaînement des situations caractérisant les itinéraires professionnels.

Préalablement aux traitements réalisés par ces méthodes, un important travail de formalisation des données a été nécessaire pour les deux études. On en présente les principes dans le premier chapitre, les résultats des traitements étant donnés dans les chapitres suivants.

PREMIER CHAPITRE

FORMALISATION DES DONNEES

On ne reprendra pas ici toutes les étapes de la construction sociologique de l'approche longitudinale. En matière d'analyse des parcours professionnels, il existe une importante littérature qui permet de cerner rapidement le champ à prendre en compte, et les situations les plus pertinentes.

On ne s'attache ici qu'à la description du mode de formalisation des données quantitatives.

I - LE CHOIX DES NOMENCLATURES

1 - LES PUBLICS DES STAGES DE REMISE A NIVEAU

Pour décrire les trajectoires d'activité des personnes ayant abouti dans un stage de remise à niveau, dix états distincts ont été finalement retenus après un travail de codage de l'information qui, dans un premier temps, était beaucoup plus détaillé.

Tableau n°1

NOMENCLATURE DES ETATS RETENUS POUR L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES

DU PUBLIC DES STAGES (ETUDE EFFECTUEE POUR LE G.P.L.I.)

ETAT	Code
- scolarisé	0
- apprenti	1
- hors du circuit d'insertion professionnelle (militaire du contingent,	
incarcéré, dans des structures médico-sociales de prise en charge).	2
- inactif	3
- chômeur	4
- travailleur sur contrat à durée indéterminée	5
- travailleur sur contrat à durée déterminée	6
- travailleur au noir (ou sur "petits boulots")	7
- stagiaire de la formation ou du dispositif d'insertion professionnelle	8
- dans une situation floue ou inconnue	9

L'état "scolarisé" est relatif à la scolarité initiale des individus : il est repéré par l'âge de fin de scolarité qui varie entre 14 et 18 ans. Les trajectoires d'activité commencent normalement à la sortie de l'école ; toutefois, comme cette sortie a pu s'effectuer à des âges très différents, il fallait pour homogénéiser les données, fixer un âge de démarrage des parcours qui soit le même pour tout le monde. Cette borne initiale a été fixée à 14 ans. En introduisant un état "scolarisé" dans la nomenclature, on distingue les personnes ayant eu une scolarité plus longue que la moyenne. On verra qu'elles s'individualisent dans une classe à part, ce qui justifie a posteriori la prise en compte de cette dimension qui influe largement l'insertion professionnelle.

Le dernier des états de la nomenclature est également un état particulier rendu nécessaire par l'obligation d'homogénéiser les données. L'introduction de la situation "floue ou inconnue" permet de situer et de borner les périodes pour lesquelles les personnes interrogées ont eu des difficultés à être précises : c'est souvent le fait de personnes exerçant des petits boulots, dans des cadres informels ou ayant eu des parcours très instables. Lorsqu'on tente, au terme de l'analyse, de caractériser les jeunes dont la trajectoire est dominée par l'état "divers", on s'aperçoit qu'ils ont un "profil" sociologique assez spécifique, qui les rapproche en particulier des adeptes des petits boulots. Ils présentent un certain nombre de caractéristiques de précarité, qui ne sont pas seulement d'ordre professionnel.

L'introduction d'un état "fourre-tout" montre bien la difficulté qu'il y a à passer des situations d'entretiens par lesquelles on recueille des informations biographiques à une formalisation complète et homogène des trajectoires. Dans une population de faible niveau culturel, cette difficulté est particulièrement sensible et elle oblige à certaines simplifications au niveau de la caractérisation des états.

2 - LES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La nomenclature des positions de référence a été beaucoup plus simple à élaborer pour l'étude des carrières des chefs d'établissement d'enseignement secondaire.

La liste de situations possibles dans les fonctions de direction était connue au départ. Il suffisait de sélectionner les paramètres descriptifs les plus pertinents. On a ainsi retenu

deux types de fonction -directeur et adjoint-, et quatre types d'établissements, soit au total huit catégories de postes .

LA FORMALISATION DES PERIODES PEU DETAILLEES OU FLOUES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE RELATIVE AU PUBLIC DES STAGIAIRES

Au début de l'entretien effectué auprès du stagiaire et après quelques questions sommaires relatives à son inscription sur le marché du travail, l'enquêteur demandait à l'individu de décrire son "histoire" professionnelle : en référence selon les cas à des dates ou des âges, c'était une description des éléments composant chaque étape, avec le plus de détails possibles. Si l'insistance de l'enquêteur portait sur le recueil du statut à chaque étape, il cherchait aussi à borner le plus possible dans le temps toutes les situations décrites.

Certains enquêteurs ont clairement inscrits les parcours recueillis dans un tableau synthétique et très formalisant. D'autres, dans le cadre d'entretiens moins directifs, ont recueilli l'*histoire" dans sa continuité, retranscrivant les logiques explicitement exposées par les individus.

Il a donc fallu retravailler largement ces exposés afin de les traduire sous la forme d'une trajectoire, où se retrouvent des données exploitables du point de vue statistique et informatique.

Des choix ont été faits : dans un premier temps ont été conservés tous les états flous, tels qu'ils étaient décrits, mixant plusieurs situations :

1er exemple : "J'ai été au chômage pendant 4 ans, alors je faisais de petits boulots, jusqu'en mai 1987 où j'ai retrouvé une emploi de (...)"

2nd exemple : "Ça (la période de non-emploi) a duré de 1982 à 1984, mais j'ai travaillé pendant un mois comme femme de service dans l'entreprise de mon mari et j'ai fait un ou deux remplacements de trois mois chez des particuliers (...)".

Nous avons d'abord procédé à un recueil systématique de ces états afin de juger de leur fréquence : ainsi dans le premier exemple, nous avons considéré que devaient être inscrits 4 ans (ou 16 trimestres) de l'état "flou et petits boulots". Dans le second exemple, c'était 2 ans de "flou et contrats de courte durée".

Il est apparu à l'usage que ces états étaient assez peu fréquents dans l'ensemble. Dans la mesure où en outre, la partie travaillée à l'intérieur de ces périodes floues était loin d'être majoritaire, nous avons préféré dans un second temps regrouper tous les états "flous et ..." en un seul état "flou". Ces périodes reflétant une certaine forme de précarité, cela correspond d'ailleurs dans les faits et dans l'analyse qui a pu en être faite à un certain type de profil, qui n'est pas sans rapport avec des difficultés d'illettrisme.

Tableau n°2

NOMENCLATURE DES ETATS RETENUS POUR L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES

DU PUBLIC DES CHEFS D'ETABLISSEMENT

ETAT	Code
- adjoint dans un lycée polyvalent	Α
- adjoint dans un lycée technique	В
- adjoint dans un collège	С
- adjoint dans un autre type d'établissement	D
- directeur d'un lycée polyvalent	P
- directeur d'un lycée technique	Q
- directeur d'un collège	R
- directeur d'un autre type d'établissement;	s

Cette nomenclature représente une simplification importante de la complexité des hiérarchies existant dans le domaine des postes de direction. Le fait, par exemple, de ne pas distinguer les établissements selon leur taille, leur localisation géographique, voire même leur réputation, est un choix restrictif. Cela signifie, en particulier, que l'on ne pourra pas apprécier complètement la progression d'un chef d'établissement qui, tout en restant dans la même catégorie de poste, s'élève dans la hiérarchie des positions en exerçant dans des établissements de plus en plus grands au fur et à mesure de son ancienneté.

En fait l'obligation de se restreindre à un nombre réduit d'états de référence est l'une des principales limites de l'analyse des trajectoires. L'éclatement des catégories de postes que provoquerait la prise en compte de la taille ou de la localisation de l'établissement conduirait vite à une complexité non manipulable.

Il reste toutefois possible d'approcher indirectement cette complexité de la carrière, en croisant les variables d'état de la trajectoire avec une série de paramètres descriptifs, caractérisant les établissements comme les individus qui les dirigent. On reviendra sur ce point dans la présentation des résultats.

II - LE DECOUPAGE DE L'ESPACE-TEMPS

La systématisation, à des fins comparatives, des données repérées en fonction du temps oblige à adopter une unité de découpage du déroulement temporel. Son choix est généralement le résultat d'un compromis entre le degré de détail fourni par les réponses des individus interrogés et le niveau de découpage le plus pertinent compte tenu des processus étudiés.

Dans le cas des chefs d'établissement, ce problème ne se pose pas vraiment, dans la mesure où l'unité de base est sans ambiguïté l'année scolaire. L'affectation à un poste est annuelle, et les changements en cours d'année sont l'exception.

En ce qui concerne le public des stages de remise à niveau, le choix est plus ardu. En effet, si un stage de formation dure généralement moins d'un an et parfois moins d'un trimestre, la durée moyenne d'un contrat de travail à durée indéterminée est nettement plus élevée. Par conséquent, il faut choisir une unité de temps plutôt courte, quitte à regrouper l'information ensuite sur des périodes plus longues.

1 - LE PUBLIC DES STAGES DE REMISE A NIVEAU

Dans le cas des stagiaires âgés de 25 à 34 ans, on a retenu l'échelle du trimestre comme période de base. Mais pour les stagiaires âgés de 45 ans et plus, on a préféré l'unité du semestre. Pour ces derniers, le découpage en trimestre s'avèrait trop détaillé, comptetenu de degré de précision des informations qu'ils ont livrées, mais aussi de la longueur beaucoup plus importante de leurs parcours.

Là encore, on se trouve devant une limite inhérente à la méthode. Le simple fait d'affiner le découpage temporel conduit à multiplier le nombre des variables d'états servant à représenter la trajectoire. Pour les cheminements des individus de plus de 45 ans le choix du trimestre aurait conduit à un nombre de variables descriptives de 124 pour chaque trajectoire.

Le choix du pas de temps pour enregistrer les états successifs rencontrés doit être complété par celui de la période de référence sur laquelle on observe le déroulement du parcours.

Il s'agit là aussi d'un problème technique de représentation des trajectoires. Dans le cas d'une population où les individus ont le même âge, et pour lesquels l'information longitudinale est complète, ce problème ne se pose pas. En revanche, si les âges sont hétérogènes et si l'on raisonne par classe d'âge, on ne peut prendre en compte que la durée minimum commune à tous les parcours décrits. Les méthodes d'analyse multivariée imposent en effet de travailler sur un nombre équivalent de variables d'état pour tous les individus.

Pour la classe d'âge 25-34 ans du public des stages de remise à niveau, la durée des trajectoires peut varier jusqu'à neuf ans d'un individu à l'autre. Deux options sont envisageables : on peut définir les trajectoires en fonction de l'âge de l'individu à partir d'une origine fixée systématiquement, on l'a vu, à 14 ans ; on peut aussi référer chaque étape, de manière régressive, à partir de la date d'enquête, correspondant au point d'arrêt de la trajectoire sur la situation de "stage".

Dans un cas, les trajectoires observées sont calées à gauche, sur les onze années communes à tous les individus de la classe d'âge 25-34 ans, c'est-à-dire entre le début de la trajectoire potentiellement active, fixée à 14 ans, et la coupure arbitraire à 25 ans. Dans l'autre cas, les trajectoires sont calées à droite, sur la dernière étape avant le stage : on remonte alors jusqu'à 11 ans en arrière, soit dans le cas qui nous occupe entre 1989 à 1979.

Ces deux références temporelles ont été utilisées successivement pour apprécier l'incidence spécifique des débuts et des fins de trajectoires sur le processus de désinsertion professionnelle.

Schéma n°1

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE REFERENCEE SELON L'AGE

(public des stages de remise à niveau)

Calé à gauche Age (en années)

14	15	16	17	18	19	20	21 4 6 6 5	22	23	24	25	20
0000	1144	4455	5 5 5 5	5555	5554	4664	4665	5555	5 5 5 5	5 5 5 4	6 4 4 4	1
Situatio	ons ren	contrée	<u>s</u>									

Schéma n°2

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE REFERENCEE SELON L'ANNEE

(public des stages de remise à niveau)

Calé à droite

Date de la période

78	79	80	81	82	83	84	85 4 6 6 5	86	87	88	89	90
0000	1144	4455	5 5 5 5	5 5 5 5	5554	4664	4665	5555	5555	5 5 5 4	5444	
Situatio	ns ren	contrée	·S									

2 - LES CHEFS D'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En ce qui concerne le panel des chefs d'établissement de lycées et collèges, nous avons traité l'information disponible de manière à structurer les trajectoires à partir de la suite des postes décrits année par année. Ainsi pour une carrière de 10 ans, le parcours se présente sous la forme d'une séquence de dix informations, chacune précisant la nature du poste occupé une année donnée : la première donnée (A dans l'exemple ci-dessous) correspond au premier poste occupé dans les fonctions de direction ; elle indique qu'au cours de la première année scolaire de la carrière de directeur, cet individu a été proviseur-adjoint dans un lycée.

Schéma n°3

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE REFERENCEE SELON L'ANNEE

(les chefs d'établissement)

A A A B B Q Q Q Q

Pour simplifier la représentation du cheminement, on ne prend en compte dans la trajectoire que les changements de catégorie de fonction. On passe donc sous silence le nombre de postes successifs réellement occupés (nombre que l'on connaît par ailleurs) : ainsi pendant les 6 ans de fonction en tant qu'adjoint de lycée professionnel, l'individu pris en exemple peut soit être resté dans le même établissement, soit avoir occupé des fonctions similaires dans plusieurs établissements de même type.

La population étudiée est constituée de plusieurs générations d'individus. L'âge revêt une importance déterminante dans l'analyse des carrières, pour deux raisons bien distinctes.

La première, évidente, tient à la longueur de la trajectoire professionnelle. On ne peut comparer directement des carrières de durées très différentes. La seconde correspond à la période à laquelle s'engage la vie professionnelle de l'individu. On ne peut, en effet, sous-estimer les différences de contextes qui résultent des évolutions sociales et institutionnelles. Il y a forcément des distinctions à établir entre les carrières qui ont commencé au début des années cinquante, et celles qui démarrent vingt ans plus tard.

Ces effets temporels, qui relèvent à la fois du cycle de vie individuel et du temps historique, obligent à constituer des classes d'âge.

Dans le cas du panel des chefs d'établissement, on a retenu trois classes homogènes, construites non pas sur l'âge directement mais sur la durée de carrière dans les postes de direction. On distingue :

1 - <u>des carrières de 10 ans</u>, réunissant 213 des individus ayant, en 1991, occupé des postes de direction pendant une durée minimale de 10 ans et maximale de 14 ans ;

- 2 <u>des carrières de 15 ans</u>, réunissant 239 individus ayant, en 1991, occupé des postes de direction pendant une durée minimale de 15 ans et maximale de 19 ans ;
- 3 <u>des carrières de 20 ans</u>, réunissant 164 individus ayant, en 1991, occupé des postes de direction pendant une durée minimale de 20 ans et maximale de 25 ans.

Tous les individus ayant été interrogés pour la première fois en 1991, les trajectoires étudiées sont des reconstitutions rétrospectives. Dans le fichier de base elles sont donc calées à droite, c'est-à-dire au point d'arrivée (situation en 1991) ; on étudie des individus ayant abouti au terme de parcours divers à un type de position déterminée par l'objet de l'enquête. Ce point est important. Il ne faut pas voir en effet dans cette analyse une représentation des évolutions d'une classe d'âge donnée dans le système des emplois de l'Education Nationale. Il faut y voir, au contraire, l'étude des parcours qui aboutissent à un type d'emploi spécifique, dont l'accès est commandé par des règles particulières (dont le fonctionnement a d'ailleurs varié au cours des 20 dernières années).

Pour engager l'étude comparative des cheminements observés et en dégager des types synthétiques, on raisonne sur des données équivalentes, en calant cette fois les trajectoires à gauche, c'est-à-dire à leur point de départ.

Dans l'exemple cité plus haut, la trajectoire observée est calée à droite sur l'année 1991 :

Schéma n°4

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE CALEE A DROITE SUR L'ANNEE 1991

(les chefs d'établissement)

1980	8 1	82	83	84	85	86	87	88	89	90	9 1
Α	Α	Α	Α	В	В	Q	Q	Q	Q	Q	Q

Dans l'analyse multivariée, on ne retient que les 10 premières années pour en faire une trajectoire assimilable aux carrières de 10 ans ; on la cale à gauche sur l'année de démarrage :

Schéma n°5

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE CALEE A GAUCHE SUR L'ANNEE DE DEMARRAGE (les chefs d'établissement)

1980 81 82 83 84 85 86 87 88 89 A A A A B B Q Q Q

L'information retenue dans le cadre de l'analyse multivariée

Pour chaque état de la nomenclature et pour chaque période considérée, une variable de situation a été créée, la valeur de cette dernière pour un individu donné étant fonction de la présence de celui-ci dans cette situation pendant la durée de l'étape considérée (le trimestre pour les stagiaires de 25-34 ans, l'année scolaire pour les chefs d'établissement).

On considère :

n individus indicés en i i varie de 1 à n m étapes indicées en j j varie de 1 à m p situations indicées en k k varie de 1 à p

Si l'on appelle la situation à un moment donné dans le tableau S i,j,k, les situations sont codées de telle façon que pour i et j donnés:

la somme pour k, variant de 1 à p, des situations S i,j,k soit égale à 1.

(1)
$$\forall i, \forall j$$
 $\sum_{k=1}^{k=p} S i,j,k = 1$

Si l'on suppose qu'il y a trois situations possibles (p = 3), alors le tableau de données soumis à l'analyse se présente de la manière suivante :

Tableau n°3

REPRESENTATION DU TABLEAU DES DONNEES

FAISANT L'OBJET D'UNE ANALYSE MULTIVARIEE

	X.,1	Y.,1	Z.,1	 X.,j	Y.,j	Z.,j	 X.,m	Y.,m	Z.,m
ind 1	X1,1	Y1,1	Z1,1	 			 X1, m	Y1,m	Z1,m
ind i	Xi,1	Yi,1	7; 1	v::	V::	7::	v:	\/:	7:
niu i	Λ1,1	11,1	Z 1,1	Xi,j	Yi,j	Zi,j	X1,M	Yi,m	Zı,m
ind n	Xm,1	Ym,1	Zm,1	Xm,j	Ym,j	Zm,j	Xn,m	Yn,m	Zn,m

Dans le cas de ce tableau, l'équation (1) s'écrit :

Quel que soit i et quel que soit j
$$Xi,j + Yi,j + Zi,j = 1$$

Une analyse en composantes principales est réalisée sur cette matrice de taille (n, 3 m), dans ce cas précis, sinon de taille (n, pm) dans le cas général.

Il convient de souligner ici une différence existant entre les deux études sur lesquelles porte ce type d'analyse.

L'étape de référence pour l'étude relative à la carrière des chefs d'établissement est l'année. Les variables ont été indicées en conséquence, pour chaque année, chaque état et chaque individu. Ainsi la variable S i,j,k peut être égale à 0 ou à 1. Si l'individu i se trouve dans l'état j au moment k : S i,j,k sera égal à 1. Si par contre, cet individu i au moment k se trouve dans un état différent de j : S i,j,k sera égal à 0...

Pour le public des stages de remise à niveau, l'étape de référence est le trimestre. Cependant, une information trimestrielle s'avérant trop lourde, nous avons recomposé l'information par année. La valeur prise par chaque variable pour un individu donné, une année donnée, est fonction de la part de temps passé par chaque individu dans cette situation. Un trimestre étant un quart d'année, la variable S i,j,k peut prendre les valeurs 0, 0.25,

0.5, 0.75 ou 1. Si l'individu i se trouve dans la situation j pendant la moitié de l'année k et dans la situation j+1 pendant l'autre moitié de cette année, on aura :

S i,j,k = 0.5 et S i,j+1,k = 0.5

DEUXIEME CHAPITRE

L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DU PUBLIC DES STAGES DE REMISE A NIVEAU

Nous avons appliqué la méthode expliquée plus haut à différents tableaux de données. Pour les individus de 25-34 ans, les trajectoires ont été observées sur leurs éléments de composition entre 14 et 25 ans, d'une part et entre 1979 et 1989 d'autre part. En outre et à titre de vérification, l'analyse a aussi été réalisée sur la partie de trajectoire excluant la période initiale de scolarité, soit entre 17 et 25 ans. Les trajectoires des personnes ayant 45 ans ou plus, ont fait l'objet d'une analyse sur la période allant de 14 à 45 ans.

Par l'intermédiaire d'une analyse multivariée et une classification hiérarchique, des typologies ont été dégagées sur chaque ensemble de données. Dans ces typologies, on s'aperçoit que les trajectoires se regroupent essentiellement en fonction de la situation qui apparaît la plus fréquente dans la trajectoire prise dans son ensemble.

1 - LES TRAJECTOIRES DES STAGIAIRES AGES DE 25 A 34 ANS AU MOMENT DE L'ENQUETE

Dans les trajectoires correspondant à la phase 14-25 ans, cette dominante est assez facile à repérer (cf. sur les schémas n° 6 et 7, les trajectoires de la classe à dominante "petits boulots" et celle "inactivité" pour les stagiaires âgés de 25 à 34 ans représentées à titre d'exemple).

Toutefois, dans un petit nombre de cas, elle apparaît moins clairement. Dans ce cas l'affectation d'une trajectoire sans "dominante" à une classe de la typologie s'opère sur la base des situations rencontrées entre les 24ème et 32ème trimestres, autrement dit lorsque l'individu a entre 20 et 22 ans.

Lorsqu'on s'intéresse à la représentation des variables introduites dans l'analyse selon les axes de dispersion maximale qu'elle dégage, il apparaît en effet que c'est entre 20 et 22 ans, que les variables sont les plus discriminantes ; sur le graphique n°1 page 77 où elles sont représentées selon leurs projections sur le plan formé par les axes trois et quatre de l'analyse, elles sont le plus éloignées du centre donc de la moyenne.

Schéma n°6

SCHEMAS DES TRAJECTOIRES APPARTENANT A LA CLASSE

DE DOMINANTE "PETITS BOULOTS"

(le public des stagiaires de 25-34 ans)

	Trimestre →	
Numéro	TTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTT	
d' identification	$\begin{smallmatrix} 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 1 & 1 & 1 &$	
des individus	1234567890123456789012345678901234	
\downarrow		
21	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \$	
22	00009977771111111188333333777777777777	
36	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 1 \ 1 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 2 \ 2 \ 2$	
53	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \$	
144	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 5 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7 \ 7$	
170	$0\ 0\ 0\ 0\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 3\ 6\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\ 5\$	
172	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ $	
174	0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
178	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 3 \ 3 \ $	
181	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \$	
306	77777777777777777777555555555333333777777	
370	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ 3 \ $	
12	$0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \ 0 \$	
17	000000000000000009999998888887777777779999	
96	00000003377777777777777222299999999888888888	
140	$0\ 0\ 0\ 0\ 0\ 0\ 0\ 1\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\ 7\$	
149	0000000777777755555566777777799999999999	
235	0000000333399999999999997777777777777755	

Exemple de lecture :

l'individu n° 21 a été scolarisé pendant les 12 premiers trimestres de sa trajectoire, il a connu ensuite 2 ans d'inactivité, il a été employé dans le cadre d'un emploi à durée indéterminée pendant 2 ans et demi, puis 2 ans et demi de petits boulots, pour finir par 1 année de chômage.

Nomenclature des états

- 0 scolarisé
- 1 apprenti
- 2 hors du circuit d'insertion professionnelle
- 3 inactif
 - chômeur
- 5 travailleur sur contrat à durée indéterminée
- 6 travailleur sur contrat à durée déterminée
- 7 travailleur au noir (ou sur "petits boulots")
- 3 stagiaire de la formation ou du dispositif d'insertion professionnelle
- 9 dans une situation floue ou inconnue

Schéma n°7

SCHEMAS DES TRAJECTOIRES APPARTENANT A LA CLASSE

DE DOMINANTE "INACTIVITE"

(le public des stagiaires de 25-34 ans)

	Trimestre →
Numéro	TTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTTT
d'identification	0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
des individus	12345678901234567890123456789012345678901234
\downarrow	
15	1 1 1 1 1 1 1 1 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
26	000000006666666666665333333333333333333
29	0 0 0 0 0 0 0 0 6 4 4 6 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
48	0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 9 9 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
58	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 7 7 7 7 7 7 7 7
66	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
98	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 3 3 3 3 6 3 3 3 8 8 8 8 8 3 3 3 3 3 3 3
106	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 7 7 7 7 7 7 7 7
109	3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 3 3 3 3 3 3 3 3
123	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 5 5 5 5 5 5 5 5
127	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2 2 2 2 2 2
129	0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 7 7 7 7 7 7 7 7
131	0 0 0 0 0 0 0 0 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
143	000000011111111333333333333333333333333
188	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 9 9 3 3 3 3 3 3
207	000000055555663333333333333333333333333
215	000033333333333333333333333333333333333
220	000000033333333333333333333333333333333
262	0 0 0 0 0 0 0 0 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
269	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
272	000000000000000009933333333333333333333
292	0 0 0 0 0 0 0 0 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
316	000000006666555555555555555533333333333
348	000077777777777733333333333333333333333
350	111133333333333333333333333333333333333
361	0 0 0 0 5 4 4 4 4 6 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
381	000088888888888833333333333333333333333
387	1111115555555555555555555599999933333333
389	000000055555555555555555555333333333333
211	000000055555533333333333999999999663333333
379	000000000000000000000333333333333333333

Nomenclature des états

- 0 scolarisé
- apprenti
- hors du circuit d'insertion professionnelle
- inactif
- chômeur
- travailleur sur contrat à durée indéterminée
- travailleur sur contrat à durée déterminée
- travailleur au noir (ou sur "petits boulots") stagiaire de la formation ou du dispositif d'insertion professionnelle
- dans une situation floue ou inconnue

Par conséquent, dans notre échantillon, c'est à ce moment que s'exprimerait le plus de différences entre les individus, là où se dessinerait pour eux une forme de choix de mode d'activité. C'est au niveau de l'interprétation des caractéristiques générales de chacune des classes de la typologie que l'on peut mieux comprendre la singularité de cette période. Afin de vérifier le bien fondé de cette typologie nous avons procédé à une analyse complémentaire sur les trajectoires allant de 17 à 25 ans ; il s'est avéré que les résultats fournis par cette seconde analyse étaient très proches de ceux de la précédente, et confirmaient ainsi nos conclusions.

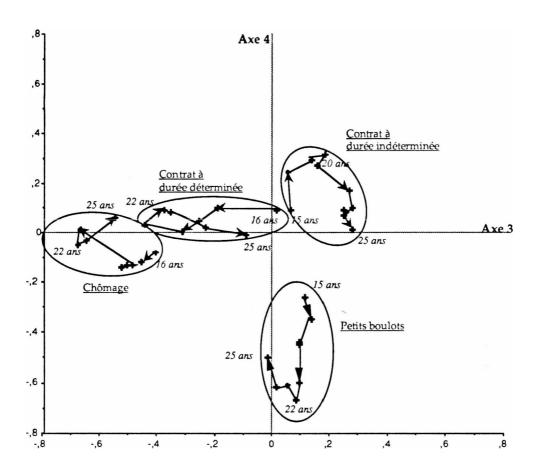
Quelle que soit la référence temporelle utilisée -âge ou année- l'analyse dégage une typologie en sept classes déterminées par leurs dominantes : contrat à durée indéterminée, chômage, scolarité, inactivité, petits boulots, situations floues, situations hors du circuit d'insertion professionnelle.

Ces classes ont des effectifs très inégaux. Trois situations n'apparaissent pas comme caractéristiques d'une classe dans notre typologie.

En premier lieu, l'apprentissage que nous avions souhaité distinguer de la scolarité dans la mesure où il représente une forme particulière d'insertion professionnelle : il n'apparaît que peu fréquemment. Il intervient en début de trajectoire, parfois à la suite d'une période de scolarité. S'il n'est pas permis de l'associer clairement à une forme particulière de trajectoire, il apparaît cependant, que les personnes ayant eu de longues périodes d'emploi sous la forme d'un contrat à durée indéterminée sont plus fréquemment que dans l'ensemble passées par une période d'apprentissage.

Les contrats à durée déterminée, du fait de leur faible durée, ne "dominent" jamais une trajectoire, mais ils sont souvent associés à des situations de chômage récurrent. L'alternance "CDD-chômage-CDD" est fréquente. Ce type de contrat constitue fréquemment la seule alternative à de longues périodes de chômage. Se dégage ici une nette opposition entre les salariés en CDD et les adeptes des petits boulots.

Graphique n°1
LES AXES TROIS ET QUATRE DE L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES ENTRE 14 ET 25 ANS
DES PERSONNES AGEES DE 25 A 34 ANS AU MOMENT DE L'ENQUETE



Enfin les stages -par définition de courte durée- ne caractérisent aucune classe dans ces typologies et ne semblent pas constituer une étape très définie par leur situation relative comme par leur présence plus fréquente dans l'un ou l'autre type de trajectoire. A la différence des jeunes en statut intermédiaire [3]. On peut penser que les stages n'ont été que rarement une voie de sortie du chômage pour ces jeunes adultes, mais il faut aussi admettre que beaucoup ne leur accordent pas suffisamment d'importance dans leur parcours pour les évoquer.

En dernier lieu, il convient de distinguer les personnes pour lesquelles la situation dominante est d'être "hors du circuit d'insertion professionnelle". Ces trajectoires sont essentiellement déterminées par le fait que la quasi-totalité de leur temps se passe dans des structures de prise en charge médico-sociales ou dans l'univers carcéral. Le stage représente pour ces personnes, une des rares issues possibles à leur exclusion sociale et professionnelle.

Le tableau suivant présente les compositions des deux typologies selon que les trajectoires ont été observées en référence à l'âge (trajectoires calées à gauche) ou en référence à l'année (trajectoires calées à droite).

Tableau n°4

COMPOSITION DES DEUX TYPOLOGIES DE TRAJECTOIRES EN SEPT CLASSES

(public des stagiaires de 25-34 ans)

CLASSES (pour trajectoires calées à gauche)	Effectif
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée	35
classe 2 : dominante hors du circuit d'insertion professionnelle	2
classe 3 : dominante de scolarité	5
classe 4 : dominante petits boulots (entre 20 et 24 ans)	18
classe 5 : dominante chômage	27
classe 6 : dominante états flous	16
classe 7 : dominante inactivité à partir de 20 ans	33
CLASSES (pour trajectoires calées à droite)	Effectif
CLASSES (pour trajectoires calées à droite) classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée	Effectif 30
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée	30
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée classe 2 : dominante hors du circuit d'insertion professionnelle	30
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée classe 2 : dominante hors du circuit d'insertion professionnelle classe 3 : dominante scolarité	30 2 13
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée classe 2 : dominante hors du circuit d'insertion professionnelle classe 3 : dominante scolarité classe 4 : dominante petits boulots	30 2 13 19

Les deux typologies présentent de fortes similitudes, tant en termes de structures qu'au niveau du contenu des classes ainsi élaborées. Trois individus sur quatre appartiennent à la même classe d'une typologie à l'autre.

Cette relative homogamie est compréhensible dans la mesure où pour la plupart des individus en effet, la trajectoire analysée entre 14 et 25 ans et celle analysée entre 1979 et 1989 se chevauchent largement. Cependant, il est intéressant de reconstituer une typologie synthétique à partir du croisement des deux précédentes. Cela permet de prendre en compte d'éventuelles évolutions dans le temps, de dégager non seulement des âges significatifs pour l'ensemble de la population ici observée, mais aussi les années au cours desquelles les difficultés sont apparues dans les trajectoires d'un public s'étant retrouvé en stage au cours de l'année 1990.

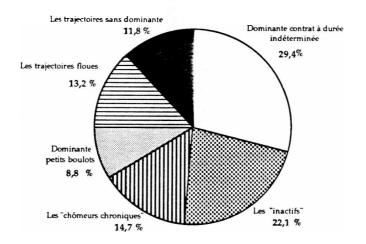
Les différents classes de cette typologie de synthèse sont confrontées à l'analyse des autres informations collectées dans le cadre de cette enquête.

Graphique n°2

REPARTITION DE LA POPULATION DES STAGIAIRES DE 25-34 ANS

SELON LES DOMINANTES DE LEURS TRAJECTOIRES

TYPOLOGIE SYNTHETIQUE



Les trajectoires où <u>l'emploi en CDI est prépondérant</u> : 40 individus dont 24 pour lesquels la dominante est bien affirmée et 16 personnes pour lesquelles elle l'est moins

Ils ont été à l'école jusqu'à 16 ans, puis la moitié d'entre eux a trouvé dès la sortie un emploi sous CDI. L'autre moitié, après quelques détours, obtient vers 21 ans cette forme d'emploi. Ils restent dans ce type de statut (parfois entrecoupé de périodes de chômage, ou de périodes d'emploi sous contrat à durée déterminée) jusqu'en 1986, où beaucoup d'entre eux le perdent, là les situations rencontrées sont plus diverses.

Les 17 personnes pour lesquelles cette dominante est moins nette ont eu parfois de longues périodes de CDI sans que cet état soit complétement majoritaire. Ils ont pu connaître de longs moments où ils ont pratiqué les petits boulots, été inactifs ou au chômage.

Tout autant féminine que masculine, cette classe regroupe des individus ayant déclaré peu de difficultés d'illettrisme. Ils résident dans des logements sociaux une fois sur deux, leurs ressources au moment du stage se situent à la moyenne de l'échantillon. Ils semblent bien intégrés socialement, aiment recevoir leurs amis à la maison, comptant sur les personnes proches comme le conjoint en cas de difficultés.

Leur sortie scolaire s'explique selon eux par une volonté d'entrer dans la vie active, associée à une certaine lassitude de l'école. Ils considèrent d'ailleurs que ce n'est pas indépendant d'un certain manque de soutien familial sur le chapitre scolaire.

Ils expriment peu de projets spécifiques à court-terme, sinon la possession de certains biens matériels, et sont plutôt flous quand il s'agit de dire ce que signifie pour eux réussir dans la vie.

Les <u>"inactifs"</u> : 26 personnes inactives pendant la majorité de leur parcours et 4 dont les trajectoires sont moins homogènes

A majorité féminine bien sûr, leur scolarité s'est achevée à 16 ans, mais il n'est pas rare qu'elle se soit prolongée jusqu'à 18 ans. Très peu d'entre elles obtiennent un emploi stable avant d'"entrer" en inactivité. Cette "entrée" se fait soit vers 16 ou 17 ans.

soit vers 20 ans après une période d'alternance de petits boulots ou CDD. En fait beaucoup d'entre elles quittent leur inactivité pour "bénéficier" du stage.

On peut distinguer, dans ce groupe, 6 personnes pour lesquelles, l'inactivité occupe moins de place. Leur "inactivité" a également commencé vers leur vingtième année. Cependant, elles ont tenté de reprendre un travail bien avant le stage de remise à niveau, et ce dernier ne constitue pas pour elle, le seul moyen de réintégrer le monde professionnel.

La forte féminité de ce groupe influe beaucoup sur la spécificité de comportements de ces personnes.

Elles sont mères et vivent fréquemment seules avec leurs enfants, dans des appartements loués à des bailleurs plus privés que sociaux. Leurs ressources sont généralement supérieures à 4 000 Francs en raison essentiellement des allocations qu'elles perçoivent.

Si elles ne se distinguent en rien de l'ensemble sur le chapitre scolaire, elles affirment fréquemment avoir manqué de soutien familial pour poursuivre leurs études. Rarement gênées par des difficultés d'illettrisme, elles ont cependant parfois l'impression d'avoir perdu leurs acquis scolaires en matière d'écriture.

Les activités domestiques et les enfants absorbent une bonne partie de leur temps, au détriment même d'autres activités exercées chez soi, comme regarder la télévision ou écouter de la musique, les visites à la famille constituant une des rares occasions d'aller vers l'extérieur. Inaptitude à décoller du quotidien, ou, pudeur, elles affirment souvent ne pas avoir de rêve, ou ne pas s'en souvenir.

Les chômeurs "chroniques" : 20 personnes

Cette classe est plus difficile à interpréter, les individus s'y inscrivant ont connu de grandes périodes de chômage, durant au moins une année ou une année et demie, à partir de l'âge de 20 ans. Ils n'ont presque jamais bénéficié d'un contrat à durée indéterminée, sinon pour moins de deux années. Cependant, ils ont souvent trouvé du travail dans le cadre de contrats à durée déterminée. Pour une personne sur deux, ces difficultés à trouver un travail ont suivi une période assez longue où ils ont déclaré avoir été inactifs.

Composé aux trois quarts de femmes, ce groupe exprime fréquemment une certaine fragilité. Pour deux personnes sur trois leurs ressources sont inférieures à 4 000 Francs mensuels. Ils ont des comportements de solitaires, et déclarent notamment, dans un cas sur trois, ne compter sur personne. Ils expriment avoir rencontré des situations d'illettrisme, mais rarement dans plusieurs domaines de leur vie. Sortis à des âges précoces du système scolaire, ils en gardent parfois de mauvais souvenirs, évoquant fréquemment pour l'expliquer de difficiles relations avec les professeurs. Ils ont l'impression d'avoir perdu leurs acquis scolaires notamment en calcul.

Ils préfèrent les activités à l'extérieur, comme les sorties avec les amis, les visites à la famille ou le bricolage, et n'accordent pas un grand intérêt à la télévision. Leurs rêves sont plutôt modestes : ils aspirent principalement à une vie "normale".

Les trajectoires marquées par des périodes de petits boulots : 12 personnes

Dans la majorité des cas, c'est à la sortie de l'école ou d'un apprentissage que la phase de petits boulots commence, sinon il y a une période préalable d'inactivité. Cette entrée en petits boulots laisse ensuite rarement de place à un emploi avec un contrat quelle que soit sa durée. C'est comme s'ils n'étaient jamais rentrés officiellement dans le monde du travail.

Il est difficile de caractériser un aussi petit groupe de personnes. Ils sont sortis tôt de l'école à la fois sous la pression d'événements extérieurs au domaine scolaire, à la fois du fait de leur propre recherche d'une indépendance, pourtant ils affirment qu'ils étaient bons en mathématiques, et aussi qu'ils ne rencontrent que peu de problèmes d'illettrisme. Ils se débrouillent, recourant aux parents et aux amis en cas de problème de logement. Cependant, ils comptent d'abord sur eux-mêmes, sur le conjoint éventuellement quand il existe ; presque tous ont des enfants, qui absorbent ainsi que les activités domestiques une bonne partie de leur temps personnel.

Toutefois, ils sortent au cinéma, au spectacle et sont aussi de fervents adeptes de la télévision et de l'écoute de musique. Ils aimeraient pouvoir acquérir certains biens, d'ailleurs pour eux la notion de réussite est souvent associée à celle d'argent. Leurs projets s'expriment fréquemment dans le domaine professionnel.

La classe des traiectoires "floues": 18 personnes

Cette classe contient tous les individus pour lesquels les informations relatives aux trajectoires sont trop floues pour qu'il soit possible d'en décrire les différentes étapes... . Ce flou reflète pour partie la difficulté des individus à retracer leur passé, voire, pour certains, la réticence à raconter son histoire devant un enquêteur.

Ce sont des hommes seuls pour la plupart et généralement sans enfants. Ayant quitté l'école à des âges précoces, certains d'entre eux par lassitude, parce que de toutes façons "c'était logique", il n'est pas rare qu'ils y aient rencontré certains problèmes de discipline. Ils ont l'impression d'avoir "perdu" leurs acquis depuis l'école, et ils ont souvent ressenti des problèmes en lecture, écriture ou calcul au cours de leur expérience professionnelle. Ils font partie de ceux qui éprouvent des difficultés relevant de l'illettrisme.

Ils disposent pour la plupart de ressources très faibles, le flou de leurs trajectoires est fréquemment à relier à la pratique de travail au noir.

Leurs loisirs sont plutôt passifs : écoute de la télévision, de la radio, fréquentation du café, pratique des jeux de hasard. Leurs rêves s'expriment surtout sur le terrain professionnel, leurs projets aussi. La réussite dans la vie est pour eux souvent associée à l'argent.

<u>Les trajectoires sans dominante</u>, présentant des scolarités souvent longues : 16 personnes

Ils ont fréquemment des scolarités assez longues, parfois poursuivies par de l'apprentissage ou un stage. Leurs trajectoires ne présentent aucune cohérence certaine, avec des périodes maximales de deux ans dans un statut donné.

Ce groupe est composé majoritairement d'hommes, qui vivent souvent seuls. Ayant des ressources faibles, certains déclarant même ne pas avoir d'argent du tout, ils doivent parfois recourir à la famille ou aux amis pour s'héberger, ou ils vont vivre à l'hôtel, en foyer. Les plus marqués par des difficultés d'illettrisme, ils affirment souvent en avoir ressenti des gênes dans le cadre de leur travail. Leur parcours scolaire s'est interrompu de

lui même, à la fin d'un cycle, il n'y avait pas de solution. Ils affirment avoir peu d'activités chez eux ou à l'extérieur, à l'exception de quelques pratiques sportives.

Mais ils ont des rêves, de vrais rêves, ils aspirent généralement à la réussite professionnelle, ils attendent beaucoup du stage, qui doit leur permettre de réaliser leur projet professionnel.

Dans le cas de la classe d'âge 25-34 ans, le traitement des variables longitudinales par l'analyse multivariée a du être complété par des croisements avec des paramètres plus descriptifs du profil sociologique des individus. Toutefois la méthode multivariée est essentielle pour synthétiser l'ensemble des données décrivant les parcours professionnels. Compte tenu de la diversité des états composant les cheminements de ces jeunes adultes peu qualifiés, cette méthode aide à structurer l'information et à la recomposer. Elle a permis de dégager des dominantes claires et de repérer les périodes de transition les plus importantes.

II - LES TRAJECTOIRES DES STAGIAIRES AGES D'AU MOINS 45 ANS AU MOMENT DE L'ENQUETE

Les trajectoires en activité de cette classe d'âge ont fait l'objet du même type d'analyse que les 25-34 ans. Leurs trajectoires plus longues allant de 14 ans jusqu'à 45 ans offrent plus d'intérêt. En second lieu, si l'effectif réduit (47 individus) de cette classe d'âge autorise peu de traitements, il a été possible de comparer les résultats obtenus par cette méthode, à ceux obtenus empiriquement, permettant d'intégrer l'influence de certains événements inscrits dans les histoires individuelles.

Rappelons que l'information était référencée par semestre, elle était donc disponible sur 31 années ou 62 semestres. Cette information a été recomposée sur des couples d'années. La valeur prise par chaque variable pour un individu donné, sur un couple d'années donné est fonction de la part de temps passé par chaque individu dans cette situation. La variable S i,j,k peut prendre les valeurs 0, 0.25, 0.5, 0.75 ou 1.

On dégage de la même manière par l'analyse multivariée une typologie où transparaissent les dominantes de chaque trajectoire. L'analyse dégage ainsi 5 classes.

Tableau n°5

COMPOSITION DES DEUX TYPOLOGIES DE TRAJECTOIRES EN CINQ CLASSES

(public des stagiaires de 45 ans et plus)

CLASSES	Effectif
classe 1 : dominante contrat à durée indéterminée	23
classe 2 : dominante contrat à durée déterminée	7
classe 3 : dominante petits boulots	5
classe 4 : dominante hors du circuit d'insertion professionnelle	1 1
classe 5 : dominante inactivité	11
TOTAL	4 7

Après un examen plus précis de la composition des classes ainsi établies, il apparaît que la distinction entre certaines classes semble un peu "arbitraire". Ainsi, la différence est mince entre la classe "à dominante CDD" et celle "à dominante petits boulots". Cependant, il est possible de décrire les chemins ayant mené ces personnes au stage au cours duquel nous les avons rencontrées. D'une manière générale, deux âges paraissent importants : à 20 ans, c'est là où semblent se décider les choix professionnels ; puis un tournant a lieu entre 40 et 45 ans : sans doute parce qu'à cet âge les ruptures sont plus difficiles à gérer, l'employabilité de ces personnes a fortement baissé et les effets de licenciements économiques ou de problèmes de santé plus lourds.

Les inactifs: 11 femmes et 1 homme.

Le seul homme du groupe est en fait un clochard qui trouve à l'occasion des petits boulots. Sans domicile fixe depuis 24 ans, il "zone" selon sa propre expression .

Les parcours féminins sont très marqués par l'inactivité, à des degrés divers cependant : 8 femmes ont été inactives sur une période d'au moins 20 ans, débutant vers leur vingtième anniversaire au moment du mariage ou de leur première maternité et s'interrompant aux alentours de leurs 40 ans, parfois même plus tard. Elles avaient souvent exercé une profession avant cette longue période. Cette reprise d'activité vers la quarantaine est souvent consécutive à un divorce ou à une séparation.

Les deux autres femmes du groupe ont travaillé entre le moment où elles ont quitté les bancs de l'école et celui où elles ont eu leur premier enfant, elles sont demeurées en inactivité entre 20 et 30 ans. C'est vers trente ans qu'elles ont à nouveau repris leur activité professionnelle, par une alternance de contrats à durée déterminée et de travail au noir, avant de se retrouver au chômage.

Les trajectoires dominées par des emplois en CDI : 24 personnes

Ce groupe est majoritairement masculin. On peut distinguer ici les carrières des individus selon la stabilité de leurs emplois, et à contrario selon les raisons de leur instabilité professionnelle.

Huit personnes ont trouvé peu après la sortie de l'école un emploi sous CDI et conservé cet emploi pendant une période d'au moins 20 ans. C'est généralement après 45 ans, que ce contrat s'est trouvé rompu : du fait d'un licenciement économique, d'une restructuration de l'entreprise, exceptionnellement d'une démission. A la suite de cette rupture, ils sont souvent demeurés en chômage, avant de bénéficier du stage.

Pour les 16 autres personnes les contrats se sont succédés dans diverses entreprises. Dans un premier sous-groupe, ce sont les licenciements économiques qui ont engendré les changements ; à partir de 45 ans cependant, l'obtention de contrats de travail s'est avérée plus difficile. Un second sous-groupe se distingue par le fait que ce sont des problèmes de santé qui ont engendré ces cahots : maladie longue ou difficile comme des dépressions, la tuberculose, de graves problèmes cardiaques, parfois des accidents ; c'est avant 45 ans que cette carrière s'est interrompue. Cette discontinuité en termes de contrats, est compensée par une relative stabilité dans les types d'emplois occupés. L'abandon de certains de ces emplois n'est pas indépendant de leurs conditions d'exercice, métiers exigeant de nombreux déplacements ou très physiques, pour lesquels il n'est pas permis d'avoir des problèmes de santé.

Les trajectoires dominées par des emplois en CDD : 4 personnes

Ce sont essentiellement des contrats à durée déterminée qui occupent les carrières de ces personnes. Le parcours professionnel présente une moindre cohérence au niveau des professions exercées, et les ruptures sont nombreuses : problèmes de santé, faillite, déménagement à l'étranger. Vers la quarantaine, la situation se détériore plus nettement encore, laissant la place à des situations de plus en plus précaires.

Les trajectoires dominées par des petits boulots : 8 personnes

Le contrat à durée indéterminée ne trouve que rarement sa place dans les trajectoires de ce groupe de personnes. Les petits boulots, alternant parfois avec des CDD d'assez courte durée, couvrent l'essentiel des parcours. Le "choix" des petits boulots ne s'opére pas avant la trentième année, c'est à partir de cet âge seulement que l'individu recourt à ce type d'activité. Leurs "carrières" sont cependant plus longues, allant fréquemment au delà de 45 ans dans ces statuts intermédiaires.

On distingue deux jeunes femmes à l'intérieur de ce groupe, qui ont été aide familiale pendant une assez longue période, parfois aussi inactives. C'est la séparation d'avec leur conjoint qui les a poussées à rechercher une autre forme d'activité.

CONCLUSION

Dans l'étude des parcours d'activité des stagiaires à la recherche d'une réinsertion professionnelle, la méthode adoptée a permis d'identifier plusieurs types d'itinéraires On peut en conclure qu'il n'existe pas une trajectoire-type conduisant invariablement à la rupture de l'insertion. Plusieurs formes d'histoires, qui n'ont a priori rien en commun, aboutissent à un chômage de longue durée.

Devant la complexité des enchaînements d'étapes à prendre en compte pour représenter les cheminements depuis la sortie de l'école jusqu'à l'entrée en stage de remise à niveau, l'utilisation de l'analyse multivariée s'est révélée très efficace pour opérer la synthèse de l'information. Elle permet de trier les trajectoires et de les regrouper en fonction des situations les plus représentatives, c'est-à-dire celles qui occupent une position dominante dans les cheminements.

En outre, elle nous a permis de comprendre qu'il existait un rapport indirect, mais non négligeable, entre parcours professionnels et situations d'illettrisme. La notion d'illettrisme recouvre les situations de gêne ou de handicap qui sont engendrées par une maîtrise insuffisante des savoirs fondamentaux, tels que la lecture, l'écriture ou le calcul. L'insuffisante maîtrise de ces savoirs n'est pas seulement la résultante de scolarités difficiles ou incomplètes, elle est aussi le fruit d'une moindre utilisation de ces savoirs dans le cadre de la vie quotidienne et professionnelle des individus.

Pour ces raisons, l'indicateur utilisé dans le cadre de notre enquête est un indicateur de situations d'illettrisme : il prend en compte les difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul que les individus ont rencontrées dans des situations professionnelles, dans leurs déplacements et dans leurs loisirs. Il apparaît que les personnes les plus marquées par les difficultés d'illettrisme sont aussi dans les situations les plus précaires : il s'agit souvent de personnes isolées, souvent mal logées et qui ont plus fréquemment des problèmes de santé [1]. Cette précarité se retrouve dans les parcours professionnels, confirmant en cela le fait que les personnes ayant des problèmes d'illettrisme cumulent des difficultés dans plusieurs domaines de leur vie sociale.

Dans les deux échantillons de cette population dont on a étudié ici les trajectoires, les personnes se déclarant les plus gênées par des situations d'illettrisme ont aussi connu des trajectoires parmi les plus cahotiques. Ainsi chez les 25-34 ans, cette population plus

fragile correspond aux personnes ayant eu des parcours présentant peu de cohérence, à celles dont le récit des étapes a été le plus flou, ainsi que celles qui ont connu un chômage chronique en alternance avec des contrats de courte durée. A l'inverse, les individus ayant majoritairement exercé leur activité dans le cadre de contrat à durée indéterminée et les femmes ayant surtout connu l'inactivité pour des raisons familiales sont ceux qui ont le moins de difficulté d'illettrisme. Ainsi l'inactivité prolongée des femmes, autant que l'emploi stable, sont à interpréter comme le reflet d'une bonne intégration sociale.

Il existe donc une certaine cohérence entre parcours professionnels et difficultés d'illettrisme. Il n'a pas été possible, en revanche, de dégager l'effet de ruptures éventuelles dans la mesure où nous n'avons pas pu traiter les événements dans les trajectoires.

Ce travail descriptif permet ainsi de distinguer les trajectoires dans lesquelles l'emploi stable domine et qui s'arrête souvent brutalement par un licenciement, celles qui enchaînent une série d'emplois à durées déterminées, ou bien de petits boulots, ou encore des parcours où l'inactivité a duré pendant une longue période jusqu'à ce qu'un événement oblige à rechercher un emploi.

Plusieurs scénarios prennent forme à travers cette analyse de trajectoire, dont le seul aspect commun est de conduire à un point de rupture ou d'essoufflement, à partir duquel le chemin de l'emploi n'est plus tracé.

L'analyse de trajectoire fondée sur le repérage des situations dominantes clarifie bien les parcours observés, en fournissant une situation pivot autour de laquelle on restitue la logique des différentes étapes. Une trajectoire de "femme inactive", par exemple, comporte une première expérience de travail qui s'arrête à l'arrivée des premiers enfants ; s'ensuit une phase d'inactivité professionnelle, qui peut durer dix ou vingt ans, et qui s'achève soit par le désir d'un retour à la vie professionnelle, soit le plus souvent brutalement, par suite d'une séparation avec le conjoint.

Le fait de résumer le parcours à la situation dominante est toutefois le résultat d'une démarche réductrice. En premier lieu parce que le choix préalable des états retenus pour décrire les trajectoires impose d'emblée une focalisation sur certaines situations plutôt que sur d'autres. Ainsi le découpage des catégories d'emploi sur la base du statut juridique (indépendant, CDI, CDD, "petits boulots") plutôt que sur le niveau de qualification ou le secteur d'activité, induit un système d'interprétation fonctionnant sur le primat de la notion d'emploi salarié stable. Implicitement, on cherche à différencier les trajectoires à

partir d'une appréciation de la durée d'inscription dans une situation professionnelle stable, c'est-à-dire de longue durée.

Une seconde raison du caractère réducteur de la démarche tient à l'impossibilité d'intégrer, dans l'analyse de données, les événements qui peuvent avoir un rôle pour expliquer les ruptures apparaissant dans le déroulement du parcours. Seul un complément d'investigation, plus qualitatif, permet par exemple de repérer le fait que les ruptures d'emploi stable sont le plus souvent le résultat d'un licenciement économique, ou que l'inactivité de longue durée des femmes s'arrête consécutivement à certains événements familiaux.

Ce constat n'ôte rien à l'intérêt de la méthode de l'analyse multivariée adoptée pour ce travail, mais ramène à la conclusion esquissée à propos de la revue des méthodes d'analyse et d'interprétation.

Il n'existe pas une méthode privilégiée pour décrire des trajectoires, chaque formalisation de la trajectoire opérant un mode spécifique de découpage du continuum temporel de tout cheminement. Si la notion de situation dominante est particulièrement utile pour résumer un parcours, elle ne peut se suffire à elle même, si l'on veut comprendre les changements de situations et expliquer les ruptures éventuelles qui font la matiètre d'un cycle de vie.

TROISIEME CHAPITRE

L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES DES CHEFS D'ETABLISSEMENT

L'application de la méthode d'analyse des données à la population de chefs d'établissement, permet d'établir une typologie différenciant sept classes principales pour les carrières ayant une longueur de 10 ou 15 ans, et six classes pour celles ayant duré 20 ans au moins.

Ces classes sont construites autour des fonctions qui dominent largement les trajectoires, à savoir :

- 1 principal de collège
- 2 principal-adjoint de collège
- 3 proviseur de lycée
- 4 proviseur-adjoint de lycée
- 5 proviseur de lycée professionnel
- 6 proviseur-adjoint de lycée professionnel
- 7 directeur-adjoint d'établissement d'autres types

La comparaison des trois typologies révèle l'importance des effets de génération :

Tableau n°6

REPARTITION DES CLASSES DES TYPOLOGIES DANS LES TROIS GROUPES DE CARRIERE

(population des chefs d'établissement)

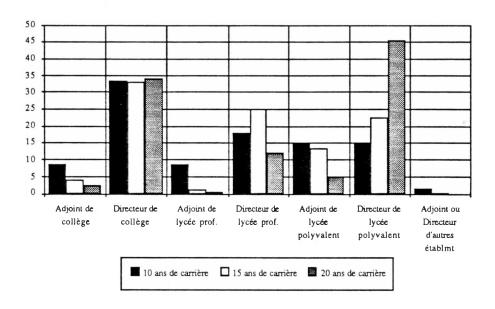
- En % -

Dominante de la classe	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
Principal-adjoint de collège	8	4	3
Principal de collège	33	33	34
Proviseur-adjoint de lycée	15	13	5
Proviseur de lycée	16	23	46
Proviseur-adjoint de lycée professionnel	8	1	О
Proviseur de lycée professionnel	18	25	12
Directeur-adjoint d'établissement d'autres types	2	1	0
TOTAL	100	100	100

Graphique n°3

REPARTITION SELON LA FONCTION DOMINANTE

DES DIFFERENTS GROUPES DE CHEFS D'ETABLISSEMENT



Les fonctions d'adjoint occupent une place significative dans les dix premières années de carrière, puisqu'elles représentent l'essentiel du parcours pour un individu sur trois (32% des carrières de 10 ans). Mais leur place est marginale (8%) dans les carrières s'étalant au moins sur 20 ans.

Pour les fonctions de directeurs, on remarquera la stabilité des fonctions de principal de collège (dominante de 33% des trajectoires), et la forte croissance des fonctions de proviseurs de lycée (de 16 à 46%) à mesure de l'allongement de la durée de carrière.

Dans le cas des lycées professionnels, l'importance des fonctions de directeur dans les carrières de 15 ans (25% des trajectoires) recoupe un effet de période. Le nombre des lycées professionnels a connu en effet un développement significatif dans la première moitié des années soixante dix.

Tableau n°7
LE DEGRE D'HOMOGENEITE DES CLASSES DE TRAJECTOIRES

(population des chefs d'établissement)

Part des individus de chaque classe dont la trajectoire est entièrement passée dans la fonction dominante.

		,	- = 11 76 -
Fonction dominante de la classe	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
Proviseur-adjoint de lycée	53	31	88
Proviseur de lycéc	38	15	19
Proviseur-adjoint de lycée professionnel	44	100	100
Proviseur de lycée professionnel	74	67	40
Principal-adjoint de collège	72	70	25
Principal de collège	54	47	46

<u>Exemple de lecture</u> : 88% des individus ayant une carrière d'au moins 20 ans et appartenant à la classe *proviseur-adjoint de lycée* ont passé la totalité de leur carrière dans cette fonction.

Les trajectoires des chefs d'établissement retenus pour cette analyse présentent rarement des cheminements complexes. Ainsi le nombre de ceux qui ont occupé au moins trois fonctions de nature différente ne représente que 8% des carrières de 10 ans, 11% de celles de 15 ans et 24% de celles de 20 ans. L'importance du saut entre les deux derniers groupes peut être interprétée tout autant comme le résultat de l'allongement de la carrière, que comme celui d'un effet de génération.

Par ailleurs, le nombre de chefs d'établissement qui ne sont pas passés par des fonctions d'adjoint, et n'ont donc connu que des postes de directeur, atteint près de 60% :

- 53% des carrières de 10 ans
- 58% des carrières de 15 ans
- 59% des carrières de 20 ans

Lorsque la trajectoire commence par un poste de directeur, la probabilité d'occuper ensuite une fonction d'adjoint est extrêmement faible.

On présente, ci-après, les différents types de trajectoires regroupées en fonction du premier poste occupé.

Tableau n°8

REPARTITION DES TRAJECTOIRES DES CHEFS D'ETABLISSEMENT
SELON LES DIFFERENTES CATEGORIES DE FONCTION DE DIRECTION

- Effectifs -

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· _r - · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- Effectifs -
PARCOURS	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
Trajectoires comportant des positions de principal-adjoint de collège :	26	20	9
- commençant par un autre type de poste	1	1	2
- entièrement passée à ce poste	13	7	1
- finissant par un autre type de poste	12	12	6
Trajectoires comportant des positions de principal de collège :	87	107	91
- commençant par un autre type de poste	20	21	16
- entièrement passée à ce poste	38	37	28
- finissant par un autre type de poste	29	49	47
Trajectoires comportant des positions de proviseur-adjoint de lycée profession.:	26	28	12
- commençant par un autre type de poste	4	3	0
- entièrement passée à ce poste	8	3	1
- finissant par un autre type de poste	14	22	11
Trajectoires comportant des positions de proviseur de lycée professionnel :	48	73	30
- commençant par un autre type de poste	16	22	11
- entièrement passée à ce poste	28	40	8
- finissant par un autre type de poste	4	11	11
Trajectoires comportant des positions de principal-adjoint de lycée :	57	56	47
- commençant par un autre type de poste	6	2	1
- entièrement passée à ce poste	16	10	7
- finissant par un autre type de poste	35	44	39
Trajectoires comportant des positions de proviseur de lycée :	70	103	102
- commençant par un autre type de poste	56	91	81
- entièrement passée à ce poste	13	11	21
- finissant par un autre type de poste	1	1	0

I - LES TRAJECTOIRES DEBUTANT PAR DES POSTES D'ADJOINTS

Les postes d'adjoints de collège sont, avec ceux d'adjoints de lycées professionnels, les positions les moins fréquentes dans les trajectoires des chefs d'établissements de l'enseignement secondaire. Les parcours commençant par ces deux types de postes n'excèdent pas 10% chacun. Ceux qui démarrent par un poste d'adjoint de lycée sont, par contre, nettement plus nombreux : ils concernent 23% des trajectoires.

1 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PRINCIPAUX DE COLLEGE

La part des postes d'adjoints de collège régresse très fortement à mesure que la durée de carrière augmente : si 13% des directeurs sont passés par un poste d'adjoint de collège lorsque leur carrière n'excède pas 14 ans, ils ne sont plus que 5% quand leur carrière dépasse 20 ans.

Dans la quasi-totalité des cas, ce poste d'adjoint se situe au début de la carrière. Ensuite la plupart des individus ont évolué selon les deux modèles de trajectoires suivantes:

- des trajectoires ne comportant que des postes d'adjoint de collège;
- des trajectoires enchaînant postes d'adjoint et postes de principal.

La part relative de ces deux cheminements varie en fonction de la durée de la carrière. Au bout de 10 ans, ils ont la même importance, mais au bout de 20 ans les trajectoires ne comportant que des postes d'adjoints ne représentent plus que 15% de l'ensemble.

Cette différence est surtout marquée entre les carrières d'une durée de 15 ans et celles de 20 ans, ce qui conduit à penser que ce phénomène se double d'un effet de génération. On reviendra plus loin sur ce point.

L'analyse typologique établit une classe spécifique pour les trajectoires où les postes d'adjoints de principal de collège occupent au moins 50% du temps de la carrière. Dans tous les cas, il s'agit de parcours ayant débuté par cette fonction d'adjoint. Cette classe représente 8% des carrières de 10 ans, 4% de celles de 15 ans et 2,5% de celle de 20 ans.

Dans ces classes où le parcours est dominé par la fonction de principal-adjoint, 70% au moins de ces chefs d'établissement concernés ont passé l'essentiel de leur carrière dans cette fonction : dans le premier groupe 72% l'ont été 10 ans, dans le deuxième groupe 70% l'ont été 15 ans, dans le troisième groupe 75% l'ont été au moins 17 ans.

Tableau n°9

REPARTITION DES TRAJECTOIRES EN FONCTION DU TEMPS PASSE DANS LES FONCTIONS

D'ADJOINT AU PRINCIPAL DE COLLEGE

- En effectifs -Temps passé dans le poste Carrière de 15 ans Carrière de 10 ans d'adjoint au principal de collège Carrière de 20 ans 1 à 4 ans 7 8 2 5 à 9 ans 6 4 3 10 à 14 ans 13 1 1 15 à 19 ans 2 20 ans TOTAL 26 (/213) 20 (/239)

Guide de lecture : 26/(213) parmi les 213 individus ayant eu une carrière de dix ans, 26 ont été adjoints de collège parmi eux 13 l'ont été pendant dix ans au moins

Parmi les chefs d'établissement passés par la fonction d'adjoint dans un collège, la moitié l'ont été moins de 10 ans. L'autre moitié, par contre, a tendance à rester beaucoup plus longtemps dans cette fonction, comparativement aux adjoints des lycées et lycées professionnels.

Les adjoints de collège se distinguent aussi par une carrière d'enseignant très typée. Les trois quarts ont été instituteurs, puis PEGC.

Ceux qui restent longtemps adjoint de collège occupent plusieurs postes de ce type (les trois quarts ont occupé plus de trois postes au bout de vingt ans de carrière), et progressent dans leur carrière en choisissant des établissements de plus en plus importants

en termes d'effectifs localisés dans des communes nettement plus grandes qu'en début de carrière.

2 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PROVISEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

La fonction d'adjoint de proviseur de lycée professionnel n'apparaît que dans 12% des carrières de 10 et 15 ans et dans 7% de celles de 20 ans.

Dans 90% des cas, il s'agit des premiers postes de la trajectoire ; dans les autres cas, cette fonction succède à celle d'adjoint de lycée.

Trois types de cheminement regroupent l'essentiel des parcours comportant ce type de fonction :

- les trajectoires se limitant à la fonction d'adjoint de lycée professionnel,
- les trajectoires où l'adjoint devient ensuite proviseur de lycée professionnel,
- les trajectoires où l'adjoint devient ensuite proviseur de lycée.

Le premier type de cheminement perd très vite de l'importance à mesure que la carrière s'allonge. Quant aux deux autres types, ils progressent de manière équivalente entre les carrières de 10 ans et celles de 15 ans. Lorsque la carrière a duré 20 ans, ce sont les postes de proviseur de lycée qui ont offert le principal débouché à ceux ayant commencé leur carrière comme adjoint de lycée professionnel. Il s'agit là d'un effet de génération : dans cette population, pour les individus ayant eu les plus longues carrières, le nombre de lycées professionnels était faible par rapport au nombre de lycées.

La typologie isole une classe où la fonction d'adjoint de lycée professionnel est dominante, mais le nombre des individus qui la compose est très faible. Elle ne prend en compte que les trajectoires où la fonction d'adjoint recouvre au moins 50% de la durée de carrière.

Dans les carrières de 10 ans, cette classe est composée pour moitié de parcours ne comportant que des postes d'adjoint et pour moitié de parcours où cette fonction est exercée avant ou après une autre. Mais pour les deux autres groupes de carrières, la typologie ne

prend en compte que les rares cas où la trajectoire est exclusivement composée de fonctions d'adjoint de LP (3 cas dans les carrières de 15 ans, 1 cas dans celles de 20 ans).

En fait dans les carrières de 15 et 20 ans, la durée de fonction en tant qu'adjoint de LP n'excède pas, dans la très grande majorité des cas, 6 ou 7 ans. Dans les carrières de 10 ans, au contraire, le nombre de parcours où la fonction d'adjoint dure au moins 10 ans est conséquent. Ainsi, à la différence des adjoints de collège, tout se passe comme si, depuis le début des années 1980, les adjoints de LP restaient plus longtemps dans leur poste.

Tableau n°10

REPARTITION DES TRAJECTOIRES EN FONCTION DU TEMPS PASSE DANS LES FONCTIONS

D'ADJOINT AU PROVISEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL

 En effectifs Temps passé dans le poste Carrière de 10 ans Carrière de 20 ans Carrière de 15 ans d'adjoint au proviseur de LP 1 à 4 ans 8 14 7 5 à 9 ans 10 12 4 10 à 14 ans 8 0 0 15 à 19 ans 3 0 20 ans TOTAL 26 (/213) 29 (/239) 12 (/164)

De toutes les fonctions d'adjoints, celles qui s'exercent en lycées professionnels sont celles dans lesquelles on reste en moyenne le moins longtemps : neuf adjoints de L P. sur dix l'ont été moins de 10 ans.

Les adjoints de LP et de lycées ont une origine professionnelle plus diverse que ceux des collèges. Dans les lycées professionnels, un adjoint sur deux a commencé comme maîtreauxiliaire, un sur trois a été conseiller d'éducation, un sur quatre adjoint d'enseignement.

Plus des trois-quarts ont ensuite été certifiés, sauf dans les carrières les plus récentes (carrières de "10 ans") où ils sont beaucoup moins nombreux à avoir été préalablement enseignants.

Pour ceux qui passent la majeure partie de leur carrière comme adjoint de LP, la progression de carrière se fait par changement d'établissement (60% ont occupé plus de trois postes au bout de 20 ans de carrière), dans des lycées professionnels de plus en plus grands.

3 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES D'ADJOINTS DES PROVISEURS DE LYCEES

Un peu plus d'un chef d'établissement sur quatre a occupé la fonction d'adjoint dans un lycée d'enseignement général ou dans un lycée technique, et cela quelle que soit la durée de sa carrière. Dans neuf cas sur dix, il s'agit, là encore, d'un poste permettant d'entamer une carrière dans les fonctions de direction.

Les trois-quarts des trajectoires comportant des postes d'adjoints de lycées se répartissent selon deux types de cheminement:

- les trajectoires ne comportant que des postes d'adjoint;
- les trajectoires où la fonction de proviseur de lycée succède à celle d'adjoint.

A mesure que la carrière progresse, ces deux types de trajectoires connaissent une évolution inverse : la part du second prend de l'importance, passant de 46 à 74% des parcours où apparaît une fonction d'adjoint de lycée, tandis que la part du premier régresse de 28 à 15%.

La typologie isole une classe où les postes d'adjoint de lycée dominent la trajectoire, plus de la moitié du temps de parcours s'effectuant alors dans ces fonctions. Dans 85% des cas au moins, ces postes constituent la première fonction de direction. Sinon, ils succèdent à d'autres types de postes d'adjoint (cas le plus fréquent dans les carrières de 10 ans), ou, ils succédent à des postes de proviseur de lycée (cas le plus fréquent dans les carrières de 15 et 20 ans).

La proportion des trajectoires où la fonction d'adjoint de lycée dure 10 ans ou plus varie peu en fonction de la durée de la carrière : rapportée à l'ensemble des trajectoires de chaque groupe, elle représente 8% des carrières de 10 ans, 8% de celle de 15 ans, et 6% de celle de 20 ans.

Le phénomène d'allongement du temps passé dans les fonctions d'adjoint que l'on a observé pour les lycées professionnels, ne semble pas concerner les lycées.

Tableau n°11

REPARTITION DES TRAJECTOIRES EN FONCTION DU TEMPS PASSE DANS LES FONCTIONS

D'ADJOINT AU PROVISEUR DE LYCEE

- En effectifs -

Temps passé dans le poste d'adjoint au proviseur de lycée	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
1 à 4 ans	22	16	20
5 à 9 ans	20	21	17
10 à 14 ans	16	9	3
15 à 19 ans		10	0
20 ans	-	-	7
TOTAL	58 (/213)	56 (/239)	47 (/164)

Dans près des trois-quarts des cas, les fonctions d'adjoint de lycée durent moins de 10 ans.

Les adjoints de lycée ont une origine professionnelle nettement plus diversifiée que les adjoints de collège. Comme dans les LP, un sur deux a commencé comme maître-auxiliaire, un sur trois a été adjoint d'enseignement, un sur quatre conseiller d'éducation.

Plus des deux tiers ont ensuite été certifiés. Le nombre d'agrégés, bien que faible (1 sur 6), est significatif, comparé aux adjoints des LP ou des collèges.

Pour ceux qui ont passé la plus grande partie de leur carrière dans cette fonction, on remarque que le déroulement de carrière est souvent peu important : 60% n'ont occupé que un ou deux postes au bout de 20 ans de carrière. Toutefois, ceux qui restent le plus longtemps adjoint de lycée, le sont dans des établissements de plus grande taille que les autres.

II - LES TRAJECTOIRES DEBUTANT PAR DES POSTES DE DIRECTEURS

Dans les trajectoires étudiées, ce sont les postes de principal de collège et ceux de proviseur de lycée qui sont les plus fréquents.

Tableau n°12

REPARTITION SELON LES CATEGORIES DE POSTES DE DIRECTEUR

Proportion des trajectoires comportant au moins un poste de directeur

- En % -

Catégorie de poste de directeur	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
Proviseur de lycée	33	43	62
Principal de collège	41	45	55
Proviseur de lycée professionnel	23	31	18

<u>Exemple de lecture</u> : 33% des trajectoires dans le groupe des carrières de 10 ans, présentent au moins un poste de proviseur de lycée

La place occupée par les fonctions de directeur en lycées et collèges augmente régulièrement à mesure que la carrière avance. Ce processus est très marqué dans le cas des lycées. Pourtant la prédominance des fonctions de proviseur de lycée dans les carrières les plus longues ne reflète pas la proportion des lycées dans les établissements secondaires (ils ne représentent en effet que 17% de l'ensemble lycées-LP-collèges).

Deux raisons peuvent expliquer cet important décalage : on peut penser que les chefs d'établissement recherchent préférentiellement des postes de direction de lycée et que leurs chances de les obtenir augmentent avec l'ancienneté ; mais il est probable qu'à cette tendance se superpose un effet de génération, dans la mesure où la répartition des différents types d'établissement a sensiblement évolué depuis la fin des années soixante.

Les postes de proviseur de lycées se distinguent aussi des autres postes de direction par le fait qu'ils se situent plus rarement en début de parcours.

Tableau n°13 REPARTITION SELON LES CATEGORIES DE POSTES SE TROUVANT AU DEMARRAGE DES TRAJECTOIRES

Proportion des trajectoires commençant par une fonction de directeur

- En % -

Catégorie de postes de directeur	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
Proviseur de lycée	20	12	21
Principal de collège	77	80	78
Proviseur de lycée professionnel	67	59	27

Exemple de lecture : :20% des trajectoires de 10 ans commencent par un poste de proviseur de lycée

Un proviseur de lycée sur cinq débute directement sa carrière dans les fonctions de direction avec ce poste, alors que 80% des principaux de collèges ont entamé leurs parcours avec une position de directeur.

1 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PRINCIPAUX DE COLLEGE

Si la plupart des chefs d'établissement ayant eu une expérience de directeur de collège ont commencé leur carrière de direction par cette fonction, environ 20% d'entre eux ont d'abord été adjoint. Pour ces derniers, cette fonction d'adjoint s'est exercée, soit en collège, soit en lycée, mais très rarement en lycée professionnel.

Parmi les principaux comme parmi les adjoints de collège, une forte proportion n'a connu que ce type de fonction. Celle-ci régresse modérément à mesure que la carrière s'allonge : la part de ces trajectoires "stables" passe de 44% des carrières de 10 ans à 31% dans celles de 20 ans. Pour les autres, l'évolution la plus fréquente consiste à passer de la position de principal à celle de proviseur de lycée ; ils sont à peine 10% à devenir directeur d'un autre type d'établissement. Le parcours "principal-proviseur de lycée" concerne 28% de ceux qui ont occupé un poste de principal dans les carrières de 10 ans, 41% dans celles de 15 ans, 46% dans celle de 20 ans. Ce processus s'accuse avec le temps, et explique que la

proportion relative des directeurs de lycée augmente mécaniquement à mesure de l'allongement des carrières.

On peut en conclure que les principaux de collège connaissent deux types de déroulement de carrière privilégiés, représentant à eux seuls au moins les trois-quarts de leurs parçours : la stabilité dans la fonction de principal d'une part, la promotion dans celle de proviseur d'autre part. La part relative de ces deux parcours s'inverse avec l'allongement de la durée de carrière.

La typologie isole une classe où la fonction de principal est la position dominante et a occupé au moins la moitié du parcours. Cette classe rassemble une trajectoire sur trois dans chacun des groupes de carrières. De plus dans la moitié des cas il s'agit de parcours se limitant à la fonction de principal. On confirme ainsi la grande stabilité du déroulement de carrière des principaux dans les trois groupes de génération retenus.

Tableau n°14

REPARTITION	DES TRAJEC	TOIRES EN FON	NCTION DU TEMPS	PASSE
DANS	LES FONCTIO	ONS DE PRINCIF	PAL DE COLLEGE	

. En effectifs -

			- Ell ellectils -
Temps passé dans le poste de principal	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
1 à 4 ans	17	14	14
5 à 9 ans	32	25	22
10 à 14 ans	38	31	17
15 à 19 ans	I-	37	12
20 ans		-	26
TOTAL	87(/213)	107(/219)	91(/164)

Sur la base des carrières comportant plus de quinze années de fonction de direction, on constate que plus de 60% des principaux sont dans cette fonction depuis au moins dix ans.

Les principaux sont, dans les trois quarts des cas, des certifiés. Un sur trois était auparavant instituteur, et un tiers également ont été PEGC.

Pour ceux qui ont passé la plus grande partie de leur carrière dans cette fonction, on remarque que le déroulement de carrière est souvent peu important : la moitié n'ont occupé que un ou deux postes au bout de vingt ans de carrière, et les établissements qu'ils dirigent ne sont pas significativement plus importants que dans les dix premières années de carrière.

2 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PROVISEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

Les évolutions de carrière des chefs d'établissement qui ont connu une expérience de proviseur de lycée professionnel sont manifestement marquées par un effet de génération : si elles sont similaires dans les deux groupes de carrières de 10 et 15 ans, elles ne se présentent pas de la même manière pour les directeurs qui ont débuté à la fin des années soixante.

Dans les deux premiers groupes de carrières, 60% des proviseurs de LP ont commencé d'emblée leur parcours par un poste de directeur en lycée professionnel, et 25% ont d'abord exercé une fonction d'adjoint, le plus souvent dans le même type d'établissement. Mais ils sont surtout peu nombreux à occuper ensuite un autre type de poste (de l'ordre de un sur dix).

Dans les carrières les plus longues, rares sont ceux qui ont débuté par une fonction d'adjoint, et à peine plus d'un sur quatre (27%) a fait toute sa carrière comme proviseur de LP. En fait, les deux-tiers ont connu principalement deux types de parcours : soit le passage d'un poste de principal de collège à celui de proviseur de LP, soit le passage de ce dernier type de fonction à celle de proviseur de lycée.

L'effet de génération semble montrer qu'il y a eu un important recrutement de proviseurs de LP dans la première moitié des années soixante-dix. Ce fait est particulièrement lisible dans les classes de la typologie qui rassemblent les trajectoires où ce type de fonction est dominante. C'est dans le groupe des carrières de 15 ans que cette classe est la mieux représentée (25% des trajectoires).

Tableau n°15

REPARTITION DES TRAJECTOIRES EN FONCTION DU TEMPS PASSE DANS LES FONCTIONS

PROVISEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL

- En effectifs -

Temps passé dans le poste de proviseur de LP	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
1 à 4 ans	11	7	5
5 à 9 ans	9	7	7
10 à 14 ans	28	18	10
15 à 19 ans		40	0
20 ans	•	-	. 8
TOTAL	48 (/213)	72 (/239)	30 (/164)

Sur la base des carrières comportant plus de dix années de fonction de direction, on constate que plus de 60% des proviseurs des lycées professionnels occupent cette fonction depuis au moins 10 ans.

Les conditions de recrutement des directeurs de lycée professionnel sont manifestement marquées par la croissance, au cours des années soixante-dix, du nombre d'établissements.

Au moins la moitié ont été d'abord maître auxiliaire, et même les deux tiers chez les plus jeunes. Ils ont ensuite été professeur de lycée professionnel, mais dans des proportions qui varient beaucoup selon la génération : 30% seulement chez les plus âgés contre 67% chez les plus jeunes.

Le déroulement de carrière semble changer assez nettement entre le groupe des carrières de 20 ans et les deux groupes de carrières de 15 et 10 ans. Pour ces derniers on note que la moitié de ceux qui ont passé la plus grande partie de leur carrière dans la fonction de proviseur de LP sont restés dans le même établissement. De plus, ceux qui ont connu plusieurs affectations ont eu tendance à changer pour des établissements de plus petite taille et des communes de moindre importance.

3 - LES TRAJECTOIRES COMPORTANT DES POSTES DE PROVISEURS DE LYCEE

Les chefs d'établissement ayant exercé la fonction de proviseur de lycée sont de plus en plus nombreux à mesure que l'ancienneté dans les fonctions de direction augmente. Leur proportion passe de un tiers à près des deux-tiers (62%) entre le groupe des carrières de 10 ans et celui des carrières de 20 ans.

La part de ceux qui démarrent directement par la fonction de proviseur ne dépasse pas 20%, mais dans la quasi totalité des cas cette fonction constitue le dernier poste occupé.

Deux trajectoires privilégiées, ayant quasiment la même importance quelle que soit la durée de carrière, mènent à la position de proviseur de lycée:

- le passage par la fonction de principal de collège;
- le passage par une fonction d'adjoint, le plus souvent en lycée, mais également en collège.

Cette stabilité dans la répartition des principaux type de parcours des proviseurs de lycée, indique que le mode d'accès à cette fonction n'est marqué ni par un effet d'ancienneté ni par un effet de période. Avec l'allongement des carrières, c'est le temps passé dans ce type de poste qui change.

La typologie le montre à partir de l'évolution de la classe qui rassemble les trajectoires où la position de proviseur de lycée est dominante : celle-ci représente 16% des carrières de 10 ans, 23% de celles de 15 ans, et 46% de celles de 20 ans. Ainsi près de la moitié des chefs d'établissement qui ont au moins 20 ans de carrière dans les fonctions de direction ont passé plus de la moitié de leur temps à la tête d'un lycée.

Tableau n° 16

REPARTITION DES TRAJECTOIRES EN FONCTION DU TEMPS PASSE

DANS LES FONCTIONS DE PROVISEUR DE LYCEE

- En effectifs -

			- Liferratins
Temps passé dans le poste de proviseur de lycée	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
1 à 4 ans	35	29	11
5 à 9 ans	22	38	16
10 à 14 ans	13	28	34
15 à 19 ans		8	27
20 ans			14
TOTAL	70(/213)	103(/239)	102(/164)

Dans le cas des postes de proviseurs de lycée, la durée de fonction augmente régulièrement à mesure de l'allongement de la carrière : ceux qui comptabilisent au moins 10 années de fonction en tant que proviseurs, ne sont que 20% dans le groupe des carrières les plus courtes, 35% dans le cas des carrières de 15 ans, et 75% dans le groupe des carrières les plus longues.

Les trois quarts des proviseurs de lycées sont, ou ont été, des certifiés, et un sur trois sont des agrégés.

Les proviseurs de lycée ont des carrières plus mobiles que celles des autres chefs d'établissement : parmi ceux qui n'ont que 10 ans de carrière près de la moitié ont déjà été proviseur dans deux lycées ; et à partir de 15 ans de carrière, plus de la moitié ont connu au moins trois affectations. Leur progression se fait nettement en faveur d'établissements de plus en plus grands et situés dans des communes importantes.

III - LES TRAJECTOIRES-TYPES

L'analyse qui précède a permis de dégager les trajectoires les plus souvent représentées. Quatre parcours dominent les cheminements observés et représentent à eux seuls au moins la moitié des carrières des directeurs de lycées, LP et collèges.

Tableau n°17
LES PARCOURS-TYPES LES PLUS REPRESENTES
SELON LA LONGUEUR DES CARRIERES

(Population des chefs d'établissement)

- En % -

Parcours-types dans les carrières de directeur	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
R	18	16	16
R-P	10	17	21
A-P	11	13	19
Q	13	17	5

A. Adjoint de lycée - P. Proviseur de lycée - Q. proviseur de lycée professionnel - R. Principal de collège

Guide de lecture : Parmi les individus ayant eu une carrière de dix ans, 10% ont commencé comme principal de collège et sont devenus proviseur de lycée.

Dans l'échantillon de carrières que nous avons étudié, les trois types de parcours qui sont dominants commencent par la fonction de principal de collège, ou s'achèvent par celle de proviseur de lycée. Toutefois, en l'absence de pondérations (sur la répartition par types d'établissement et la pyramide des âges), on se gardera d'extrapoler ce résultat à l'ensemble de chefs d'établissement.

Pour représenter près de 90% des trajectoires, il faut rajouter huit autres types de parcours.

Tableau n° 18

PARCOURS-TYPES SELON LA LONGUEUR DES CARRIERES

(population des chefs d'établissement)

ㄷ.	_	0/

			E11 70
Parcours-types	Carrière de 10 ans	Carrière de 15 ans	Carrière de 20 ans
P	6	3	9
A	8	4	4
B-P	2	5	6
R-Q	1	2	4
B-Q	3	5	1
С	6	3	-
C-R	6	3	2
В	4	1	

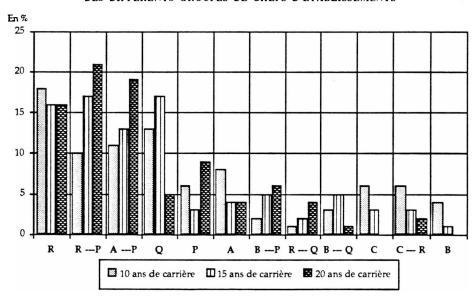
A. Adjoint de lycée - B. Adjoint de lycée professionnel - C. Adjoint de collège - P. Proviseur de lycée - Q. Proviseur de lycée professionnel - R. Principal de collège

Guide de lecture: Parmi les individus ayant eu une carrière de dix ans, 10% ont commencé comme principal de collège et sont devenus proviseur de lycée.

Graphique n°4

REPARTITION SELON LES PARCOURS-TYPES

DES DIFFERENTS GROUPES DE CHEFS D'ETABLISSEMENTS



On remarque que plus la carrière est courte plus la dispersion des types de parcours est grande, et inversement. Deux processus peuvent l'expliquer : il est possible qu'une homogénéisation des trajectoires s'opère avec le temps, dans la mesure où les positions les plus recherchées sont les mêmes pour la majorité des chefs d'établissement. Mais on peut aussi penser que l'on enregistre, dans la période récente, une diversification des schémas de déroulement de carrière.

IV - LES EFFETS DE GENERATION - COMPARAISON DES DIX PREMIERES ANNEES DES TROIS GROUPES DE CARRIERES

En ne prenant en compte que les dix premières années des trajectoires, on a procédé à une analyse comparative des classes établies par la typologie des trajectoires.

Cette confrontation fait apparaître que les débuts de carrière des chefs d'établissement les plus âgés se répartissent differemment des autres. Entre le groupe des carrières de 20 ans et ceux des carrières moins longues, on peut repérer un effet de génération très sensible.

Le contraste est particulièrement accusé entre les carrières de 20 ans et celles de 15 ans. La principale différence porte sur la proportion des postes de direction dans les lycée professionnel (LP) : de l'ordre de 10% dans les dix premières années des carrières de 20 ans, elle atteint 30% dans celles de 15 ans.

Ce déficit de postes en LP dans les carrières les plus longues est compensé par une plus forte représentation des postes en lycées (40% contre 30%) et dans une moindre mesure en collèges (45% contre 40%).

La seconde différence tient à la part relative des postes d'adjoint et de directeur.

Dans les carrières engagées le plus récemment, la proportion des postes d'adjoint est sensiblement plus forte : une trajectoire sur trois (33%) appartient à une classe où la fonction d'adjoint est dominante. Plus les carrières comptent d'ancienneté, plus cette proportion décroît : 29% pour les carrières de 15 ans, 24% pour celles de 20 ans.

On restera prudent pour l'extrapolation de ces résultats, en l'absence d'un contrôle de la représentativité des groupes de trajectoires sur lesquels on a travaillé.

Néammoins on peut retenir, à titre d'hypothèses, les deux conclusions principales auxquelles nous avait déjà conduit l'examen détaillé des parcours professionnels des chefs d'établissement.

En premier lieu, il semble bien que le recrutement des proviseurs de LP et de leurs adjoints n'ait pas été régulier dans le temps. Un important appel de personnel de direction paraît avoir eu lieu pour cette catégorie d'établissement dans la première moitié des années soixante-dix. Les statistiques d'évolution du nombre des établissements apporte un début de confirmation de cet effet de période : c'est en effet entre 1970 et 1980 que le nombre de LP a connu la plus forte croissance (+20%), et il est resté stable ensuite.

La seconde conclusion tient à la diversification des schémas de carrières. On peut penser que ces derniers ont progressivement évolué sous l'effet d'un développement des postes d'adjoints et d'un allongement de la durée d'exercice dans ce type de fonction.

CONCLUSION

Dans le cas des chefs d'établissement, l'étude des trajectoires menée par le biais de l'analyse multivariée a permis de repérer d'emblée que le système des carrières dans les fonctions de direction était très fortement structuré. Les effets de filières (types d'établissement) et de statut des personnes (types de statut d'enseignant) ont des effets canalisateurs prépondérants. Compte tenu de la très forte structuration institutionnelle de l'Education Nationale, ce résultat ne saurait surprendre.

La notion de situation dominante est dans ce cas particulièrement adaptée, puisque les directeurs des établissements d'enseignement secondaire ont très rarement occupé plus de trois fonctions de natures différentes, et que les trois quarts de ceux qui ont vingt ans de carrière comme directeur n'ont pas occupé plus de trois postes successifs. Cette stabilité rend les trajectoires beaucoup plus simples que dans l'étude des stagiaires en recherche d'insertion professionnelle.

Toutefois, là encore, notre approche a une dimension fatalement réductrice. Elle ne prend pas en compte tous les aspects pouvant différencier les parcours (par exemple la hiérarchie, implicite, des établissements), et n'aborde pas les mécanismes de changement de fonction. Les logiques propres aux tableaux d'avancement, aux libérations ou aux créations de postes, les modifications des règles de recrutement, etc..., jouent un rôle forcément déterminant sur l'évaluation des parcours individuels.

Mais surtout, c'est dans cette étude que l'on mesure particulièrement bien la difficulté à faire se rejoindre les approches en termes de situation dominantes, et celles qui s'attachent à l'enchaînement des situations.

On a vu que le parcours-type le plus fréquent dans les carrières les plus longues était le passage de la fonction de principal de collège à celle de proviseur de lycée. S'il s'agit là d'un parcours classique, il recouvre deux trajectoires possibles en terme de situation dominante : si la fonction de principal a duré plus de dix ans l'individu est représentatif d'une carrière passée surtout en collège, si elle a duré entre cinq et dix ans, l'individu rejoint alors ceux qui ont exercé principalement en lycée.

Les deux points de vue sont également pertinents et nécessaires, sans que l'on sache au stade de l'analyse des trajectoires, si la durée dans une fonction pèse plus lourd dans la manière de diriger un établissement que la somme d'expériences de natures différentes.

Pour exploiter les typologies de carrières dans l'étude des comportements des chefs d'établissements, on est conduit à conserver deux apporches correspondant aux deux façons d'explorer toute trajectoire : l'enchaînement des fonctions et la durée de chaque situation.

CONCLUSION GENERALE

DE LA CONCEPTUALISATION DES TRAJECTOIRES A LEUR MODELISATION

La prise en compte des effets du temps dans les analyses sociologiques s'effectue le plus souvent en fonction d'une vision statistique des positionnements individuels. L'âge renvoie à une série d'états caractérisant des formes d'inscription spécifiques dans les systèmes de relations sociales : jeunes, adultes, troisième âge, etc... sont des catégories descriptives héritées d'une représentation conventionnelle des "âges de la vie".

Lorsque l'analyse sociologique se développe selon une perspective démographique ou historique, l'inscription dans le temps de l'Histoire offre un élargissement appréciable de la perception des effets du temps. L'effet de génération ajoute une dimension essentielle à l'effet de classe d'âge.

Toutefois ces modalités de prise en compte des processus d'inscription dans le temps restent limitées à la caractéristation d'un contexte ou d'un statut. On parlera des enfants du "baby-boom" ou de la génération de "soixante-huit", soit comme d'une propriété ou simplement par besoin d'étiquetage.

L'intérêt porté à une perception dynamique des effets du temps et à l'intelligibilité du déroulement du cours de la vie, a enrichi depuis une vingtaine d'années les approches trop mécanistes de la sociologie classique. A partir de l'investigation biographique, la compréhension de la structuration des étapes du cycle de vie, de la genèse des positions sociales, et des formes de représentation des destins individuels ont permis de renouveler le questionnement sociologique. L'intérêt porté à la description des catégories sociales cède le pas à une interrogation sur les itinéraires sociaux.

On redécouvre l'approche biographique utilisée dans les années trente par les sociologues de l'école de Chicago, dont ces derniers avaient fait l'outil privilégié d'observation des processus d'intégration des migrants dans la société américaine.

Aujourd'hui, comme dans les années trente, c'est bien la sensibilité aux difficultés de l'insertion sociale qui conduit à faire des trajectoires individuelles un objet d'investigation sociologique. Puisque "la vie n'est pas un roman", l'histoire de vie s'impose pour explorer les étapes d'un cheminement plus ou moins long et tâtonnant vers les positions consacrées de la normalité sociale.

Le développement d'analyses portant sur l'insertion sociale et professionnelle a conduit depuis quelques années le département "Evaluation des Politiques Sociales" du CREDOC à rechercher sur une formalisation de plus en plus précise du recueil des données biographiques.

Toutefois, l'accumulation d'une information longitudinale forcément lourde et complexe s'est heurtée, dans l'analyse d'échantillons de grande taille, à un problème de traitement. Le présent travail fournit les premiers résultats d'une recherche sur la conceptualisation des trajectoires et les méthodes de traitement statistiques que l'on peut leur appliquer.

Le concept de trajectoire est fondé sur le recueil d'une information biographique, le plus souvent rétrospective, mais s'affranchit du modèle littéraire de représentation de la biographie. La trajectoire est le résultat de la formalisation, selon un schéma structural, du cours de l'existence. Elle opère un découpage séquentiel du déroulement biographique à travers une grille de lecture, dont les repères sont des états, des positions, des événements et dont l'enchaînement permet de dessiner un cheminement ou un itinéraire.

La trajectoire est une trame dégagée de la complexité biographique par un mode d'observation qui formalise le déroulement temporel, les situations de référence et le champ dans lequel elles ont une pertinence. La trajectoire ne résume pas la biographie. Elle en extrait des coupes ou des profils dans un domaine spécifique et en fonction d'un espace de positions possibles. Un itinéraire d'entrée dans la vie active, une carrière professionnelle, un cursus scolaire, un cycle de vie au sens démographique sont autant de trajectoires constituées dans des champs spécifiques. Seule leur synthèse permettrait d'approcher une représentation de la complexité qu'implique toute biographie.

Le principe descriptif des trajectoires retenu pour les deux études présentées ici fournit des enchaînements de situations, c'est-à-dire des cheminements. La prise en compte d'événements pouvant expliquer les changements d'état vient enrichir la description de l'itinéraire, mais reste secondaire. Pour dégager des cheminements les positions les plus structurantes et aboutir à un classement typologique des trajectoires observées, on a eu recours aux méthodes de l'analyse multivariée. Ce type de méthode s'est révélé fructueux, car il permet, une fois la formalisation réalisée, de dégager de manière rapide et efficace, une structuration des parcours autour des étapes les plus discriminantes.

Pour les chefs d'établissement de l'enseignement secondaire, le tri des itinéraires les plus fréquents a servi à préciser les quelques trajectoires-types, qui -pour chaque groupe typologique- expliquent la genèse des positions repérées comme dominantes. Dans ce cas, la typologie ne construit pas des groupes homogènes : elle opère seulement un premier tri, à partir de la durée des états. Finalement, nous avons associé la construction typologique à d'autres formes de tris de l'information disponible.

Dans le cas des trajectoires conduisant aux stages de remise à niveau, les groupes de la typologie fondés sur les situations dominantes ont été confrontés aux variables décrivant la situation sociale, les pratiques de sociabilité et les représentations de l'avenir des Individus. Les groupes de trajectoires dans ce cas recoupent clairement des "profils" sociologiques bien typés.

Cependant, il faut souligner que cette méthode requiert une formalisation plutôt lourde, le traitement statistique imposant de raisonner sur des trajectoires qui sont comparables du point de vue de leur durée et de leur mode de description. Or les populations que l'on étudie dans le cadre des travaux du Département "Evaluation des Politiques sociales" ne se prêtent pas aisément à un questionnement exigeant, comme, par exemple, le système d'interrogation rigide des calendriers qu'utilise le CEREQ pour décrire les processus d'entrée dans la vie active.

D'autre part, il est difficile de repérer par ce type de méthode l'effet d'événements particuliers. La notion même d'événement est étrangère à une telle analyse, qui est bâtie de manière à traiter des effets de durée. L'événement est ponctuel et ne s'inscrit pas directement dans une analyse longitudinale de type séquentiel.

A l'issue de cette première phase de recherche sur les trajectoires, on arrive à la conclusion, que les dimensions structurantes de la trajectoire sont, soit la situation dominante, soit l'itinéraire, soit encore la combinaison des deux. La situation dominante caractérise des trajectoires que l'on peut organiser autour d'un état qui dure, assimilable à une phase de stabilisation. La trajectoire se déroule depuis une première étape qui conduit à l'état d'équilibre, jusqu'à une dernière étape qui correspond à sa rupture ou à sa transformation.

Ce modèle bien adapté à la description des histoires professionnelles paraît insuffisant pour rendre pleinement compte des schémas de carrière ou d'autres types de cursus fortement dépendants de systèmes institutionnels. Pour ceux-ci, le principe de

l'itinéraire entre un point de départ et un point d'arrivée selon un système d'aiguillage qu'il faut décoder, répond mieux à la logique d'une progression vers un but explicite de positionnement. Dans ce type de parcours, la position dominante de la trajectoire n'est vraiment pertinente que lorsqu'elle représente l'aboutissement du cycle de carrière.

Sérier des positions en fonction de leurs durées, établir des enchaînements constituant un itinéraire, ne sont finalement que les premières étapes indispensables de l'analyse de trajectoire. L'étape suivante consiste à dégager des trajectoires-types en adoptant une démarche d'investigation plus poussée, qui permette de coupler la dimension générative de l'enchaînement des positions et la dimension bifurcative des changements d'états ou des ruptures événementielles. La recherche d'un traitement synthétique d'itinéraires définis par des segments et des noeuds va constituer la prochaine étape d'une recherche qui devrait s'orienter vers la mise en œuvre de méthodes de modélisation.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages:

- [1] BAUER D., CHARRIER O., DUBECHOT P., MARESCA B., "Histoires individuelles et situation d'illettrisme", Document du CREDOC, Septembre 1991.
- [2] BAUER D., DUBECHOT P., Les moins de vingt ans sans qualification. Conditions de vie et attitudes vis-à-vis des dispositifs d'insertion, Collection des rapports du CREDOC n°59, avril 1991
- [3] BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., "Entre école et emploi, les transitions incertaines"
 Cahiers de Recherche du CREDOC n° 19, Septembre 1991, 207 p
- [4] BECKER H.S., "Sociological work Method and Substance", Chicago, 1970
- [5] BERTAUX D., "Histoires de vie ou récits de pratiques Méthodologie de l'approche biographique en sociologie", 1976.
- [6] BERTAUX D., "Destins personnels et structure de classe", Presses Universitaires de France, Paris.
- [7] CATANI M., MAZE S., "Tante Suzanne, une histoire de vie sociale", Librairie des Méridiens, Paris.
- [8] COMBES M.C., "Alternance et insertion professionnelle" Collection des Etudes du CEREQ n°36, Paris, Mai 1988.
- [9] COURGEAU D., LELIEVRE E., "Analyse démographique des biographies" Editions de l'INED, Paris, 1989.
- [10] DURKHEIM E., "Les règles de la méthode sociologique", Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 1960.
- [11] FERRAROTTI F., "Histoires et histoires de vie La méthode biographique dans les sciences sociales", Librairie des Méridiens, 1983.
- [12] GRELET Y., VINEY X., "Dix ans d'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court (CAP-BEP)", Collection des Etudes du CEREQ, n° 58, Février 1991, 109 p.
- [13] JOBERT G., PINEAU G. (sous la coordination de), "Les histoires de vie Approches multidisciplinaires Tome II", actes du Colloque "Les histoires de vie en formation" Université de Tours, 5, 6, 7 Juin 1986, Editions l'Harmattan 1990.
- [14] KESSLER D., MASSON A. (Sous la direction de), "Cycles de vies et générations" Livre issu des Séminaires tenus à l'Association des Ages (ADA) en novembre 1982, Editions Economica, 1985.
- [15] LEGROS M., "Penser l'insertion : Méthodes et critères" Cahier de Recherche du CREDOC n°14, Avril 1991.
- [16] DRANCOURT C. N., avec la participation d'A. FOUQUET, <u>Le labyrinthe de l'insertion, de la crise à l'après-crise : itinéraire et repositionnement sociaux d'une population de jeunes nés en 1960.</u> Division Etudes Sociales, INSEE, Laboratoire de sociologie du travail, CNAM-CNRS, juin 1991.
- [17] LEWIS O., "The Children of Sanchez" New York, 1961.
- [18] PENEFF J., La méthode biographique. Paris Armand Colin 1990.

- [19] SCHMIDT N., "Les apprentis, une diversité de trajectoires" Dossier de Recherche n° 12 du CEE, Paris, Février 1985.
- [20] TANGUY L. (sous la Direction de), "L'introuvable Relation Formation-Emploi" La Documentation Française, Paris, 1986.
- [21] THELOT C., "Tel père, tel fils Positions sociales et origines familiales" Editions Dunod, Paris, 1982.
- [22] THOMAS W., ZANIECKI F., "The polish peasant in Europe and American", 1927.
- [23] ZARCA B., "Les artisans Gens de métier, gens de parole" Editions L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, Paris, 1987.
- [24] ZILBERMAN S., "Les trois premières années de la vie active d'une cohorte de jeunes sortis en 1986 de l'enseignement secondaire (emploi, chômage, stages)" Document de travail du CEREQ n° 55, Paris, Mai 1990.

Articles:

- [25] BALAZS G., "Cinq ans après une inscription au chômage" Cahiers du CEE n° 26, PUF, 1983, Paris, pp 342-393.
- [26] BAUER D., DUBECHOT P., "La problématique du temps pour les jeunes non-qualifiés, ou pourquoi se presser?", Revue d'Economie Sociale, pp 231-244.
- [27] BERET P., "Analyse de données chronologiques relatives à l'insertion professionnelle", Les cahiers de l'analyse de données, Volume XIII, n° 2, 1988, pp 159-174.
- [28] BERET P., "Mobilités et qualifications en début de vie active : le cas des BTN industriels", Formation-Emploi n°21, pp 45-60.
- [29] BOURDIEU P., "L'illusion biographique" Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°62/63, Juin 1986, pp 69-72.
- [30] BOUTAT D., DEPELTEAU D., EGGLI G., TINTURIER G., "Analyse markovienne du mouvement des pensionnaires gériatriques" Cahiers de sociologie et de de démographie médicales XXXème année, n° 4, Octobre-Décembre 1990, pp 487-508
- [31] COURGEAU D., LELIEVRE E., "L'approche biographique en démographie" Revue française de Sociologie, XXXI, Janvier-Mars 1990, pp 55-74.
- [32] DEVILLE J. C., "Analyses de données chronologiques qualitatives : Comment analyser des calendriers?" Annales de l'INSEE n° 45 pp 45-103.
- [33] DUPRADEAU, "Etudes de trajectoires multi-institutionnelles des jeunes inadaptés" Evaluation n° 4 1986, pp 19-33.
- [34] GADREY N., RAHMANIA N., "Insertion professionnelle et trajectoires des jeunes : typologies qualitatives et classification automatique" Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie, n° 8, 1986, pp 77-88.
- [35] GODARD F., de CONINCK F., "Les formes temporelles de la causalité". Revue française de Sociologie, XXXI, Janvier-Mars 1990, pp 23-54.
- [36] GORDON D., REICH M., EDWARD R., "A theory of Labor Market Segmentation" American Economic Review, Vol 63, n° 2, Mai 1973, pp 359-365.

- [37] GRANJEAN B., "History and Career in a Bureaucratic Labor Market" American Journal of Sociology, Vol 86, n° 5, pp 1057-1092.
- [38] HAEUSLER L., "Méthode pour une classification des itinéraires" Actes de la 23ème journée de statistique, Strasbourg, 1991.
- [39] HEINRITZ C., RAMMSTEDT A., "L'approche biographique en France" Cahiers internationaux de Sociologie, volume XCI, 1991, pp 331-370.
- [40] HUYGHES DESPOINTES H., "A partir du chômage, quels itinéraires, pour quels chômeurs?" Sociologie du Travail XXXII 4, 1990, pp 411-438.
- [41] LIPSET S., BENDIX R., "Social Mobility and Occupationnal Career Patterns 1 Stability of Job Holding" American Journal of Sociology, Vol LVII, n° 4, 1952, pp 366-374.
- [42] MARPSAT M., "Chômage et profession dans les années trente" Economie et Statistique, n° 170, 1984, pp 53-69.
- [43] MINCER J., OFEK H., "Interrupted Work Careers: Depreciation and Restoration of Human Capital" Journal of Human Ressources, Vol XVII, n° 1, 1982, pp 3-24.
- [44] SPILERMAN S., "Careers, Labor Market structure and Socioeconomic Achievement" American Journal of Sociology, Vol 83, n°3, 1977, pp 551-593.
- [45] PASSERON J. C., "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires" Revue française de Sociologie,XXXI, Janvier-Mars 1990, pp 3-22.
- [46] PAUL J.J., "Les analyses françaises des relations formation-emploi" Revue Française de Pédagogie, n° 69, 1984, pp 65-98.
- [47] ROUAULT-GADO D., "Sortir du chômage : un parcours à handicaps" Economie et Statistique, n° 249, Décembre 1991, pp 53-65.

Numéros spéciaux:

- [48] ANNALES DE VAUCRESSON, n° 26, 1988 : "Histoires de vie, histoires de familles, trajectoires sociales".
- [49] REVUE DES SCIENCES HUMAINES Lille III, n° 192, 1983 4, "Récits de vie".

rs jul 552

CAHIERRECHERCHE

Récemment parus :

Hétérogénéité des entreprises et sélection ; Objectifs, critères de rationalité et fonctionnement des marchés, par Philippe Moati, N° 30, Avril 1992.

L'analyse des relations par opposition, par Michel Messu, N° 31, Avril 1992.

Le Revenu Minimum d'Insertion et l'accès à l'emploi : quelques éléments de réflexion sur la situation française (et version anglaise), par Michel Legros, Bernard Simonin, N° 32, Avril 1992.

Evaluation des politiques sociales et logiques d'action économique. 1. Le cas du R.M.I., par Christine Le Clainche, N° 33, Avril 1992.

Si/alors: "bien manger"? - Application d'une nouvelle méthode d'analyse des représentations sociales à un corpus constitué des associations libres de 2000 individus, par Saadi Lahlou, N° 34, Avril 1992.

Analyse des relations entre l'épargne des ménages et le solde commercial (France, Irlande, Etats-Unis, Japon), par François Gardes, N° 35, Mai 1992.

Indicateurs sur la qualité de vie urbaine et sur l'environnement, par Georges Hatchuel, Guy Poquet, N° 36, Mai 1992.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT 142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC